

Courrier hebdomadaire

n° 2225 • 2014

**Attitudes et comportements
des électeurs
lors du scrutin du 25 mai 2014**

Sous la direction de

Kris Deschouwer

Pascal Delwit

Marc Hooghe

Benoît Rihoux

Stefaan Walgrave

CRISP

Courrier hebdomadaire

Rédacteur en chef : Cédric Istasse

Assistante éditoriale : Fanny Giltaire

Le *Courrier hebdomadaire* répond à un cahier des charges méthodologique défini par le CRISP et est élaboré en étroite association avec le rédacteur en chef. Il bénéficie des remarques et suggestions faites par l'équipe de recherche du CRISP et par des spécialistes bénévoles choisis en fonction des sujets traités.

Le *Courrier hebdomadaire* est soutenu par l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est également publié avec l'aide financière du Fonds de la recherche scientifique-FNRS.

Une version numérique du *Courrier hebdomadaire* est disponible en *pay per view* (au numéro) et en accès gratuit pour les abonnés sur le site portail de CAIRN (<http://www.cairn.info>).

Le numéro simple : 6,90 euros – le numéro double : 12,40 euros

Abonnement : 235,00 euros

Souscription, commandes et informations :

CRISP – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tél : 32 (0)2 211 01 80 – Fax : 32 (0)2 219 79 34

<http://www.crisp.be> – info@crisp.be

Banque 310-0271576-62

IBAN BE51 3100 2715 7662 – Swift BBRUBEBB

Éditeur responsable : Jean Faniel – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tous droits de traduction, d'adaptation ou de reproduction par tous procédés, y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous pays.

ISSN 0008 9664

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. TRANSFERTS DE VOIX, FLUX ÉLECTORAUX ET ÉLECTEURS MOBILES	9
1.1. Transferts de voix au niveau agrégé	10
1.2. Transferts de voix au niveau individuel	12
1.3. Flux d'électeurs	14
1.4. Caractéristiques des électeurs mobiles	16
1.4.1. Intérêt pour la politique et connaissance de la politique	17
1.4.2. Satisfaction et confiance politiques	18
1.5. Conclusion	18
2. SATISFACTION, CONFIANCE ET COMPORTEMENT ÉLECTORAL	20
2.1. Degré de satisfaction et niveau de confiance des électeurs	21
2.2. Répartition entre partis : étude des électorats	25
2.3. Effet de la satisfaction et de la confiance sur le choix du parti	26
2.4. Conclusion	29
3. OPINION(S) PUBLIQUE(S), FAMILLES POLITIQUES ET FORMATIONS DE COALITION	31
3.1. Une ou deux opinion(s) publique(s) en Belgique ?	32
3.2. Existe-t-il encore des familles politiques ?	35
3.3. Des coalitions idéologiquement « naturelles » ?	37
3.4. Conclusion	40

INTRODUCTION

Dans une démocratie représentative et parlementaire, les élections jouent un rôle particulièrement important. Pour les partis politiques qui présentent leurs candidats aux électeurs, la campagne constitue une période très intense, durant laquelle ils s'efforcent de mettre en avant leurs propres propositions (et réalisations éventuelles) et de critiquer autant que possible les propositions et réalisations des autres partis. Le résultat des urnes donne aussi aux partis une indication assez claire de leur popularité, et donc également du poids avec lequel ils pourront peser sur les débats politiques durant les prochaines années – et éventuellement de leur possibilité ou non de rejoindre de futures coalitions. Par ailleurs, le résultat de l'ensemble des partis combinés produit l'instantané le plus complet des demandes et attentes des électeurs (le « corps électoral ») en relation avec l'offre des partis politiques.

La Belgique, comme la plupart des pays européens, a instauré un mode de scrutin proportionnel. Elle est aussi caractérisée par un assez grand nombre de partis entrant en compétition, chacun d'entre eux espérant obtenir une partie des sièges dans les différentes assemblées. Dans ces conditions, les élections ne produisent pas de véritable « vainqueur ». Aucun parti ne recueille en effet suffisamment de voix ou de sièges pour pouvoir exercer seul le pouvoir. Le fait de « gagner » ou de « perdre » les élections est alors exprimé en termes relatifs, en ce sens que les partis progressent ou reculent par rapport à leurs résultats des élections précédentes. Cette forme relative de victoire ou de défaite n'offre cependant aucune garantie d'accès à la participation gouvernementale. En effet, la coalition gouvernementale est le plus souvent composée à la fois de partis ayant « gagné » et de partis ayant « perdu » les élections. Il n'est donc pas aisé, dans un tel système multi-partisan, de décoder la signification des résultats électoraux.

Dès que les résultats des urnes commencent à tomber, un débat s'engage : comment lire et interpréter cette photographie complexe qui a été produite par les élections ? Le corps électoral a-t-il penché plus vers la droite ou vers la gauche ? Le nationalisme s'est-il imposé, ou ses contradicteurs sont-ils parvenus à le contenir ? Les sentiments antipolitiques ont-ils pris le dessus ? Voici quelques-unes parmi les nombreuses interrogations classiques qui font leur apparition dès l'annonce des tout premiers résultats. Pour pouvoir interpréter les résultats des élections, il faut émettre des suppositions sur les raisons pour lesquelles les électeurs ont voté pour tel ou tel parti, et sur les électeurs qui ont modifié leur comportement par rapport aux élections précédentes. Un résultat agrégé d'élections (par exemple, dans les cantons ou à l'échelle d'une région) ne contient toutefois pas ces informations ; dans un premier temps, on ne peut donc qu'émettre des spéculations. C'est alors que d'aucuns se lancent dans des interprétations souvent trop simples (et erronées) : si un parti a manifestement reculé et un autre manifestement progressé, ce serait dû au transfert d'électeurs du premier vers le second.

Les résultats électoraux ne permettent donc pas de savoir comment les électeurs se sont comportés dans les isolements, ni pourquoi ils ont agi ainsi. Pour ce faire, il faut d'autres informations sur la manière précise dont l'offre de partis et de candidats et la demande des électeurs se sont rencontrées. Dans le cas du scrutin multiple du 25 mai 2014, de telles informations ont été collectées par l'équipe de recherche PartiRep (« Participation

et représentation dans les démocraties modernes »). PartiRep est ce que l'on appelle un pôle d'attraction interuniversitaire (PAI), financé par la Politique scientifique fédérale belge (BELSPO). Il regroupe les départements et centres de recherche en science politique de la Vrije Universiteit Brussel (Kris Deschouwer), de l'Université libre de Bruxelles (Pascal Delwit), de la KULeuven (Marc Hooghe), de l'Université catholique de Louvain (Benoît Rihoux) et de l'Universiteit Antwerpen (Stefaan Walgrave). Durant plusieurs mois, au cours des périodes pré- et post-électorales, des dizaines de politologues se sont mobilisés à travers le pays pour collecter de manière systématique des données sur les partis politiques, les candidats et les électeurs.

Dans les trois contributions qui suivent, nous exploitons deux ensembles de données : le Test électoral et le « PartiRep voter survey » (enquête électorale PartiRep). D'une part, pour toutes les élections et dans toutes les régions, nous avons donc élaboré un Test électoral ; à travers celui-ci, nous disposons d'une vue à la fois large et détaillée sur les positions des partis politiques, ainsi que sur le positionnement des électeurs en rapport à cette « offre » politique. D'autre part, nous avons interrogé, à la fois avant et après les élections, un échantillon représentatif d'électeurs de Wallonie et de Flandre¹, entre autres au sujet de leur comportement électoral, de leurs motivations de vote, et de toute une série d'attitudes, opinions et propositions, parmi lesquelles également les propositions reprises dans le Test électoral. La première vague de l'enquête, qui s'est déroulée en face à face, a été réalisée entre le 20 mars 2014 et le 17 mai 2014. À cette occasion, 2 019 Belges (1 018 Wallons et 1 001 Flamands) ont été interviewés chez eux par des enquêteurs. La deuxième vague de l'enquête, qui s'est déroulée entre le 26 mai et le 1^{er} juin 2014, a consisté à réinterroger les mêmes personnes par téléphone après les élections. Nous avons dû faire face à une certaine proportion de refus (tel est toujours le cas dans ce type d'enquête en deux vagues auprès des mêmes répondants) : 1 532 personnes ont répondu à la deuxième partie de l'enquête (706 Wallons et 826 Flamands). Une enquête similaire avait été menée en 2009 auprès d'un échantillon représentatif du corps électoral, ce qui permet aussi de mener des analyses comparatives sur ces différents éléments, ainsi que sur le comportement électoral à ces précédentes élections européennes et régionales.

Dans la première contribution, Ruth Dassonneville et Pierre Baudewyns révèlent que, derrière les pourcentages des résultats électoraux, se cachent bien des mouvements et transferts d'électeurs. Ils se penchent sur la « volatilité nette », c'est-à-dire sur la somme des avancées et reculs des différents partis. Cela mène au calcul d'une volatilité nette de 11,0 en Wallonie et de 11,2 en Flandre. Ces chiffres ne constituent pas des records, mais ils sont toutefois assez élevés et assez représentatifs des élections de la dernière décennie (également dans d'autres pays européens). Au niveau des individus (les électeurs), les analyses révèlent par contre que pas moins de 40 % des électeurs et électrices ont voté différemment en 2014 par rapport à 2010 – ce qui est un pourcentage fort élevé. Les chiffres plus faibles pour la volatilité nette signifient que les mouvements de et vers

¹ Nous n'avons pas été en mesure de mener cette enquête auprès des Bruxellois. En effet, les coûts liés à la réalisation d'une telle enquête sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale sont bien plus élevés que pour les deux autres régions du pays. Cela est principalement lié à la difficulté d'entrer en contact avec les habitants, ces derniers ayant une plus grande propension à changer de lieu de résidence. En outre, la Région bruxelloise étant un territoire bilingue, engager des enquêteurs capables d'interviewer dans les deux langues est plus coûteux.

les différents partis se sont partiellement compensés, ce qui fait que les importants transferts individuels sont restés en partie cachés.

Sur la base de ces analyses des transferts de voix, les auteurs démontrent également que, du côté wallon, on a assisté à un certain éparpillement des votes, surtout entre les partis de gauche. En Flandre, par contre, les électeurs et électrices de centre-droit ont fortement convergé vers la N-VA. Les auteurs établissent aussi un portrait précis de qui sont les électeurs stables (« *stayers* ») et les électeurs mobiles (« *movers* »). Il ressort entre autres que ceux qui changent de parti sont moins intéressés par la politique et sont moins informés au sujet de la politique que ne le sont les électeurs stables. Ils sont en outre moins satisfaits des politiques menées, et ont moins confiance envers la démocratie et la politique.

La satisfaction et la confiance occupent une place centrale dans la contribution d'Émilie van Haute et Marc Hooghe. Le degré de satisfaction et le niveau de confiance constituent en effet d'importants baromètres de la légitimité des institutions politiques. Les auteurs démontrent que le problème se pose surtout au sujet de l'Union européenne, tant du côté des électeurs wallons que des électeurs flamands. D'une manière générale, les électeurs de Wallonie sont plus méfiants et insatisfaits que ceux de Flandre. Cela découle surtout d'une évaluation différente des institutions politiques régionales : ces dernières sont perçues plus négativement du côté wallon. Par contre, il est frappant de relever que l'évaluation des institutions politiques fédérales ne diffère pas du tout entre les électors wallon et flamand.

En Wallonie, l'insatisfaction et la méfiance des électeurs sont clairement moins captées par l'offre des partis politiques que ce n'est le cas en Flandre. Le PTB-GO! s'est substitué à Écolo en tant que mobilisateur (encore relativement limité) de l'électorat insatisfait. En Flandre, un manque de confiance envers les institutions politiques se traduit avant tout par un vote blanc, tandis que l'insatisfaction mène surtout à un vote pour la N-VA, le Vlaams Belang ou le PVDA. Les différences entre Wallonie et Flandre résultent en grande partie d'une offre partisane différente, et donc d'une compétition partisane différente entre le Sud et le Nord du pays.

Dans la troisième contribution, Conrad Meulewaeter, Benoît Rihoux, Stefaan Walgrave et Christophe Lesschaeve exploitent tout d'abord les données du Test électoral. Ils analysent les propositions du Test électoral et la manière dont à la fois les partis et les électeurs se sont positionnés par rapport à ces propositions. Ils peuvent ainsi établir dans quelle mesure les opinions des électeurs et les positions des partis politiques diffèrent entre la Wallonie et la Flandre. En premier lieu, ils démontrent que les opinions publiques au Sud et au Nord du pays ne diffèrent pas ou peu sur beaucoup de points (propositions). Néanmoins, sur une série de propositions portant sur des enjeux socio-économiques concrets (tels que l'évolution des salaires ou le droit de grève), la distance entre les opinions publiques des deux régions est plus grande.

Tous les partis politiques ont également été amenés à se positionner par rapport aux propositions du Test électoral, et cela permet d'examiner les différences et similitudes entre eux. Beaucoup de ces différences apparaissent logiques, en particulier les proximités entre différents partis de gauche et entre différents partis de droite. Il apparaît également que les deux partis d'une même « famille » idéologique ne sont souvent pas très distants

l'un de l'autre ; néanmoins, la distance est suffisante pour que ces familles politiques ne jouent plus un rôle structurant ou prépondérant dans le débat politique.

Enfin, les auteurs se penchent également sur les processus de formation des coalitions gouvernementales. Pour comprendre ces processus, il est important d'examiner les positions programmatiques respectives des partis, ainsi que les distances relatives entre ceux-ci. Les auteurs analysent ainsi les coalitions qui ont été nouées en Wallonie, en Flandre et à Bruxelles, et vérifient dans quelle mesure elles apparaissent idéologiquement cohérentes sur la base des propositions du Test électoral. La coalition wallonne entre le PS et le CDH apparaît comme la plus cohérente parmi toutes les coalitions qui auraient été arithmétiquement possibles. En Flandre, par contre, la coalition la plus cohérente aurait réuni uniquement le CD&V et la N-VA ; l'adjonction de l'Open VLD a diminué la cohérence de cette coalition, mais cela aurait été encore nettement plus le cas si le SP.A ou Groen l'avaient rejointe.

Bien sûr, ces trois contributions n'éclairent pas tous les recoins de l'histoire des élections du 25 mai 2014. Via la présente publication, nous avons plutôt choisi de procéder à une première analyse, aussi rapide que possible – tout en en garantissant la rigueur –, en exploitant quelques données cruciales. De cette manière, nous pouvons dégager de premiers éléments de ce qui s'est réellement produit lors de ce scrutin. Cela nous permet aussi de dépasser de pures spéculations ou interprétations basées uniquement sur les chiffres des résultats électoraux.

1. TRANSFERTS DE VOIX, FLUX ÉLECTORAUX ET ÉLECTEURS MOBILES

Les élections du 25 mai 2014 ont constitué un moment privilégié, de plusieurs points de vue, pour les observateurs et les analystes de la vie politique en Belgique. Au niveau fédéral, à travers leur vote, les électeurs pouvaient, d'une part, soit sanctionner soit approuver la politique menée par le gouvernement Di Rupo (PS/CD&V/MR/SP.A/Open VLD/CDH) depuis 2011 et, d'autre part, indiquer l'orientation politique qu'ils souhaitaient voir développer pour les cinq années à venir.

Le gouvernement Di Rupo était composé d'une coalition tripartite classique entre les socialistes, les libéraux et les (chrétiens-)démocrates, tant francophones que flamands. La campagne d'opposition a donc été principalement menée par les partis écologistes (Écolo et Groen), ainsi que par le PTB-GO! du côté francophone et par la N-VA (qui a construit sa campagne sur le thème du « modèle anti-PS » et a mis en avant l'idée de changement) du côté flamand. Dans ce contexte, on pouvait s'attendre à des transferts de voix potentiellement importants entre partis, en Wallonie comme en Flandre et tant à droite qu'à gauche de l'échiquier politique.

L'analyse des résultats électoraux suggère que les transferts de voix ont été limités. En comparaison avec les élections fédérales du 13 juin 2010, les partis formant la majorité gouvernementale sont *statu quo* en termes de votes et obtiennent même un siège de plus à la Chambre des représentants. La question est dès lors de savoir dans quelle mesure les électeurs sont restés fidèles aux partis entre 2010 et 2014. Derrière la stabilité observée au niveau agrégé, y a-t-il eu des transferts de voix importants entre les partis au niveau individuel ?

Les résultats électoraux agrégés ne donnent pas une mesure claire des transferts de voix qui ont pu s'opérer entre les partis de 2010 à 2014. Pour avoir une approximation de ces transferts, nous procéderons à une analyse en plusieurs étapes : d'abord, nous analyserons les résultats parti par parti au niveau agrégé. Ensuite, nous confronterons cette analyse des résultats officiels aux comportements des électeurs. Au moyen des données de l'enquête d'opinion, nous présenterons une analyse de ces transferts au niveau individuel, c'est-à-dire les comportements des électeurs et leurs préférences de vote entre 2010 et 2014. Enfin, nous procéderons à une analyse des caractéristiques des électeurs ayant modifié leur comportement de vote entre 2010 et 2014, sur la base de trois questions : ces électeurs sont-ils fort ou peu intéressés par la politique ? Ont-ils confiance dans la politique ? Sont-ils insatisfaits de la politique gouvernementale ? Afin de répondre à ces différentes questions, nous utiliserons les données issues de l'enquête électorale PartiRep de 2014.

1.1. TRANSFERTS DE VOIX AU NIVEAU AGRÉGÉ

Les résultats électoraux bruts ne fournissent pas une indication claire des transferts de voix qui peuvent exister entre les partis d'un scrutin à l'autre. Afin d'évaluer – au niveau agrégé – ces transferts de voix, le politologue Mogens Pedersen a proposé un indicateur qui mesure la volatilité nette au cours d'une élection². C'est cette méthode qui sera utilisée ici.

Dans les tableaux 1 et 2, sont présentés les résultats des élections fédérales de juin 2010 et de mai 2014 (uniquement pour la Chambre des représentants dans les deux cas), ainsi que les gains obtenus ou les pertes subies par les partis, respectivement en Wallonie et en Flandre. Il est à noter que MR et FDF sont agrégés dans une même catégorie, afin d'assurer la comparabilité des deux scrutins.

Tableau 1. Transferts de voix nets entre les élections fédérales de 2010 et de 2014 : Wallonie

	Résultats 2010 (en %)	Résultats 2014 (en %)	Différence en valeur relative	Différence en valeur absolue
PS	37,6	32,0	- 5,6	5,6
MR	22,2	25,8	+ 6,0	6,0
FDF		2,4		
CDH	14,6	14,0	- 0,6	0,6
Écolo	12,3	8,2	- 4,1	4,1
PTB+/PTB-GO!	1,9	5,5	+ 3,6	3,6
Parti populaire	3,1	4,5	+ 1,4	1,4
Autres partis	8,3	7,6	- 0,7	0,7
Total				22,0
Volatilité nette (= total divisé par 2)				11,0

Tableau 2. Transferts de voix nets entre les élections fédérales de 2010 et de 2014 : Flandre

	Résultats 2010 (en %)	Résultats 2014 (en %)	Différence en valeur relative	Différence en valeur absolue
N-VA	28,0	32,4	+ 4,4	4,4
CD&V	17,6	18,6	+ 1,0	1,0
Open VLD	13,7	15,5	+ 1,8	1,8
SP.A	15,3	14,0	- 1,3	1,3
Groen	7,1	8,6	+ 1,5	1,5
Vlaams Belang	12,6	5,8	- 6,8	6,8
PVDA+	1,4	2,8	+ 1,4	1,4
LDD	3,8	0,7	- 3,1	3,1
Autres partis	0,5	1,6	+ 1,1	1,1
Total				22,4
Volatilité nette (= total divisé par 2)				11,2

* Chapitre rédigé par Ruth Dassonneville (KUL) et Pierre Baudewyns (UCL).

² M. PEDERSEN, « The Dynamics of European Party Systems: Changing Patterns of Electoral Volatility », *European Journal of Political Research*, volume 7, n° 1, 1979, p. 1-26. Pour chaque parti, est calculée la différence entre le résultat de deux élections consécutives, en valeur absolue. Cette valeur absolue est ensuite divisée par 2, afin que l'électeur ne soit pas comptabilisé deux fois (à savoir une première fois puisqu'il quitte un premier parti et une seconde fois parce qu'il vote pour un second parti).

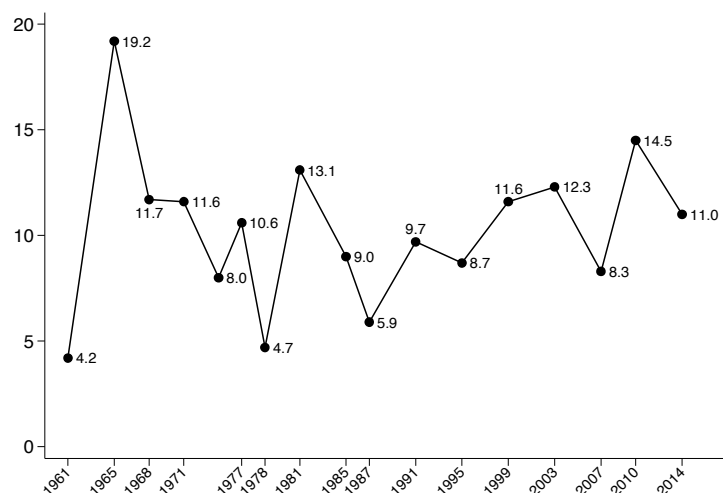
La comparaison des résultats montre que les transferts de voix sont assez limités au niveau agrégé. En Wallonie, le MR et le FDF gagnent, ensemble, 6,0 % par rapport à leur score commun de 2010. En Flandre, c'est la N-VA qui apparaît comme le principal parti gagnant (+ 4,4 %). À l'inverse, le PS et le Vlaams Belang connaissent des pertes nettes importantes, respectivement de 5,6 % et de 6,8 %.

Dans la dernière colonne du tableau 1, sont reprises les valeurs absolues de ces mouvements. Leur total est de 22,0 en Wallonie et de 22,4 en Flandre. Si l'on divise ces chiffres par deux selon la méthode de M. Pedersen, on obtient, pour les élections fédérales de 2014, un taux de volatilité nette de 11,0 pour la Wallonie et de 11,2 pour la Flandre. Afin de prendre la réelle mesure de ces mesures, elles sont replacées dans une perspective chronologique plus longue (depuis 1961) dans les graphiques 1 et 2. Ces statistiques sont relatives uniquement à l'élection de la Chambre des représentants, à l'exclusion de l'élection du Sénat.

Des deux côtés de la frontière linguistique, on observe une évolution du taux de volatilité nette en « dents de scie ». En Wallonie, les taux les plus élevés sont observés lors des élections de 1965, 1981, 2003 et 2010 (respectivement 19,2, 13,1, 12,3 et 14,5). Les taux des deux dernières élections sont sensiblement différents : celui de 2010 est le plus important observé pour la période envisagée (si l'on excepte le pic particulièrement marqué de 1965), alors que celui de 2014 lui est sensiblement inférieur. En Flandre, les taux de volatilité nette les plus élevés sont observés lors des élections de 1965, 1981, 1991, 2003, 2007 et 2010 (respectivement 11,5, 12,9, 13,6, 13,2, 14,0 et 17,6). Depuis 1999, ce taux reste à un niveau élevé. On constate une diminution du taux entre 2010 (année où il était spécialement élevé : il s'agit du plus haut pic de la période envisagée) et 2014, mais il reste encore élevé. En Wallonie comme en Flandre, le taux est semblable à celui des élections de 1999, qui avaient mis fin à la série des gouvernements dirigés par Jean-Luc Dehaene.

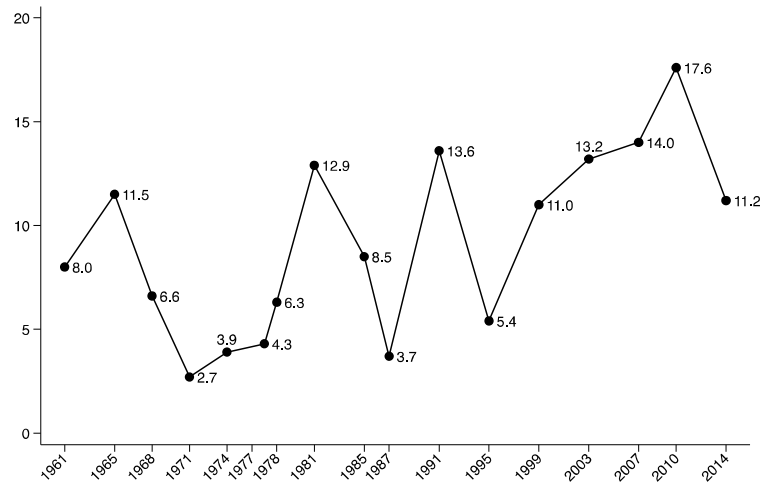
Sur la base de ces constats, les élections du 25 mai 2014 apparaissent comme n'étant pas particulièrement exceptionnelles du point de vue du transfert de voix entre les partis.

Graphique 1. Évolution du taux de volatilité nette (selon l'index de Pedersen) lors des élections fédérales : Wallonie (1961-2014)



Sources : K. DESCHOUWER, *The Politics of Belgium. Governing a Divided Society*, 2^e éd., New York-Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012 ; PartiRep 2014.

Graphique 2. Évolution du taux de volatilité nette (selon l'index de Pedersen) lors des élections fédérales : Flandre (1961-2014)



Sources : K. DESCHOUWER, *The Politics of Belgium. Governing a Divided Society*, 2^e éd., New York-Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012 ; PartiRep 2014.

1.2. TRANSFERTS DE VOIX AU NIVEAU INDIVIDUEL

L'indicateur de M. Pedersen permet de comparer facilement les résultats des élections à travers le temps ou entre des régions. Cependant, il présente aussi des inconvénients³, dont celui de ne pas mesurer les transferts de voix qui peuvent s'opérer au niveau individuel : il peut seulement être considéré comme une indication du nombre d'électeurs qui changent de vote entre deux élections. De plus, il ne permet pas de mesurer les transferts d'électorat qui peuvent s'opérer entre partis⁴.

Afin de mesurer les transferts de voix d'un parti vers un autre, il faut donc recourir à des données individuelles. La situation idéale est de disposer des informations relatives à un panel d'individus interrogés plusieurs fois dans le cadre de plusieurs enquêtes d'opinion réalisées lors de différentes élections. De telles enquêtes étant très onéreuses, la plupart des chercheurs recourent à des données recueillies dans le cadre d'échantillons *cross-section*. Au cours de la collecte de données, les électeurs interrogés sont invités à indiquer pour quel parti ils ont voté lors des précédentes élections. Toutefois, un certain nombre de sondés ne se souviennent plus de leurs précédents votes et l'on sait par ailleurs que certains électeurs mobiles ont tendance à déclarer malgré tout un vote fixe ; dès lors, les mesures de la volatilité dans l'électorat sont sous-estimées⁵. Par conséquent, il convient de tenir compte des différentes contraintes liées aux données individuelles.

³ Pour un aperçu des avantages et désavantages de cette méthode, cf. M. PEDERSEN, R. KATZ, H. RATTINGER, « The Dynamics of European Party Systems », *European Journal of Political Research*, volume 31, n° 1, 1997, p. 83-97.

⁴ Ainsi, si 1 000 électeurs changent leur vote du parti A vers le parti B, mais qu'en même temps 1 000 autres électeurs changent de vote du parti B vers le parti A, l'indicateur de Pedersen ne peut pas le montrer.

⁵ C. VAN DER EIJK, B. NIEMÖLLER, *Electoral Change in the Netherlands. Empirical Results and Methods of Measurement*, Amsterdam, CT Press, 1983 ; R. WALDAHL, B. AARDAL, « The Accuracy of Recalled Previous

Ici, notre propos est d'analyser la volatilité de l'électorat belge entre 2010 et 2014. Dans le cadre de l'enquête d'opinion PartiRep, il a été demandé aux personnes interrogées pour quel parti elles avaient voté pour la Chambre des représentants lors des élections de juin 2010. Moins de 5 % des personnes interrogées ne s'en souvenaient plus et 2,5 % ont refusé de répondre à cette question. Ensuite, lors de l'enquête post-électorale, les 92,5 % de personnes qui avaient répondu lors de la première étape ont été interrogées à nouveau ; 65,5 % d'entre elles (soit 1 224) ont alors accepté de mentionner le parti pour lequel elles avaient voté lors des élections du 25 mai 2014. C'est sur la base des réponses des personnes ayant répondu aux deux étapes de l'enquête que peut être réalisée l'analyse des transferts de voix entre 2010 et 2014.

Nos résultats sont présentés dans le tableau 3. Nous qualifions de stables les répondants qui ont déclaré avoir voté pour un même parti en 2010 et en 2014, et de mobiles ceux qui se trouvent dans le cas inverse. On observe que 40,7 % des électeurs ont changé leur vote entre les élections fédérales de 2010 et celles de 2014. Il apparaît clairement que ce taux de volatilité est presque identique entre électeurs francophones et électeurs néerlandophones (respectivement 39,5 % et 41,7 %).

Tableau 3. Stabilité et transfert entre partis entre 2010 et 2014

	Francophones	Néerlandophones	Total
Répondants stables	60,5 %	58,3 %	59,3 %
Répondants mobiles	39,5 %	41,7 %	40,7 %

Source : PartiRep 2014. Données non pondérées.

Rem. : Uniquement les individus ayant le droit de vote en 2010 (+ de 18 ans).

Une comparaison avec des études plus anciennes indique une augmentation de la volatilité. Dans les années 1980, moins de 15 % des personnes changeaient leur vote entre deux élections. Dans les années 1990, cette proportion est passée à près d'1 électeur sur 3⁶. En revanche, elle est fort stable entre l'enquête PartiRep de 2009 (comparant l'évolution entre les élections fédérales du 10 juin 2007 et les élections régionales et communautaires du 7 juin 2009)⁷ et l'enquête PartiRep de 2014 : environ 2 électeurs sur 5.

Les taux de volatilité calculés au niveau individuel démontrent combien les taux de volatilité mesurés sur la base des données agrégées peuvent cacher des mouvements de transferts de voix assez importants.

Voting: Evidence from the Norwegian Election Study », *Scandinavian Political Studies*, volume 23, n° 4, 2000, p. 373-389.

⁶ L. DE WINTER, M. SWYNGEDOUW, P. DUMONT, « Party System(s) and Electoral Behaviour in Belgium: From Stability to Balkanisation », *West European Politics*, volume 29, n° 5, 2006, p. 933-956.

⁷ S. WALGRAVE, J. LEFEVERE, M. HOOGHE, « Volatiel of wispelturig? Hoeveel en welke kiezers veranderen van stemvoorkeur tijdens de campagne? », in K. DESCHOUWER, P. DELWIT, M. HOOGHE, S. WALGRAVE (dir.), *De stemmen van het volk. Een analyse van het kiesgedrag in Vlaanderen en Wallonië op 7 juni 2009*, Bruxelles, VUBPress, 2010, p. 29-50.

1.3. FLUX D'ÉLECTEURS

L'analyse des données au niveau individuel indique donc qu'un peu plus de 40 % des électeurs ont changé de vote entre les élections de juin 2010 et celles de mai 2014. Dans cette section, nous allons étudier, dans le détail, les transferts de voix entre les partis. Nous verrons que ces transferts ne se sont pas réalisés de manière unidirectionnelle, mais de manière pluridirectionnelle. En d'autres termes, les partis ont, en même temps, perdu mais aussi gagné des voix des autres partis.

Les tableaux 4 et 5 présentent les résultats des transferts de voix entre les partis, respectivement en Wallonie et en Flandre. La matrice de transition combine le vote de 2010 avec celui de 2014 pour les individus ayant participé à l'enquête PartiRep. L'interprétation des chiffres doit se faire de la manière suivante : les chiffres mentionnés sur la diagonale sont relatifs aux électeurs stables (électeurs ayant voté pour un même parti en 2010 et en 2014). Les autres cellules du tableau sont relatives aux électeurs mobiles. Par exemple, selon leurs déclarations, 68,3 % des répondants ayant voté pour le CDH en 2010 ont de nouveau voté pour ce parti en 2014, mais 3,7 % ont voté pour Écolo, 2,4 % pour les FDF, 13,4 % pour le MR, etc.

Tableau 4. Matrice de transition des votes aux élections fédérales entre 2010 et 2014 : Wallonie

2010 \ 2014	CDH	Écolo	FDF	MR	PS	PTB+/ PTB-GO!	Autres	Vote blanc ou nul	Nombre d'éléments (N)
CDH	68,3 %	3,7 %	2,4 %	13,4 %	8,5 %	0,0 %	2,4 %	1,2 %	82
Écolo	10,3 %	52,6 %	3,8 %	5,1 %	15,4 %	6,4 %	5,1 %	1,3 %	78
MR	14,4 %	1,5 %	2,3 %	65,2 %	5,3 %	3,8 %	7,6 %	0,0 %	132
PS	6,6 %	2,5 %	1,0 %	5,1 %	69,2 %	9,6 %	5,1 %	1,0 %	198
PTB+/PTB-GO!	0,0 %	0,0 %	0,0 %	22,2 %	0,0 %	77,8 %	0,0 %	0,0 %	9
Autres	0,0 %	0,0 %	3,0 %	21,2 %	3,0 %	9,1 %	60,6 %	3,0 %	33
Vote blanc ou nul	13,2 %	5,3 %	2,6 %	21,1 %	31,6 %	2,6 %	10,5 %	13,2 %	38
Total	17,7 %	9,3 %	2,1 %	22,5 %	30,9 %	7,0 %	8,8 %	1,8 %	570

Source : PartiRep 2014. Données non pondérées.

Rem. : Uniquement les individus ayant le droit de vote en 2010 (+ de 18 ans).

L'échantillon des électeurs ayant voté pour le FN ou pour le PP est trop petit pour une analyse au niveau individuel. Ces électeurs ont été intégrés dans la catégorie « Autres ».

En Wallonie (Tableau 4), deux pourcentages sont essentiellement à remarquer. D'une part, l'électorat le moins fidèle est celui du parti Écolo (52,6 %). Le transfert des voix des électeurs qui avaient voté en faveur d'Écolo en 2010 s'opère en 2014 principalement au bénéfice du PS (15,4 %) et du CDH (10,3 %). Des transferts sont aussi observés au bénéfice des partis de droite, mais dans une moindre mesure. D'autre part, 9,6 % des personnes déclarant avoir voté pour le PS en 2010 indiquent avoir accordé leur suffrage au PTB-GO! en 2014. Si ce transfert paraît naturel, cette statistique est toutefois à prendre avec quelque précaution critique : en effet, l'échantillon de personnes déclarant avoir voté pour le PTB+ en 2010 est relativement faible.

Tableau 5. Matrice de transition des votes aux élections fédérales entre 2010 et 2014 :
Flandre

2010 \ 2014	CD&V	Groen	N-VA	SP.A	Vlaams Belang	Open VLD	Autres	Vote blanc ou nul	Nombre d'éléments (N)
CD&V	58,9 %	2,2 %	17,5 %	5,1 %	0,0 %	11,7 %	1,5 %	2,2 %	137
Groen	8,3 %	62,5 %	4,2 %	6,3 %	0,0 %	6,3 %	12,5 %	0,0 %	48
N-VA	9,2 %	1,9 %	72,8 %	4,4 %	1,5 %	7,8 %	1,9 %	0,5 %	206
SP.A	7,3 %	10,4 %	6,3 %	59,4 %	2,1 %	4,2 %	9,4 %	1,0 %	96
Vlaams Belang	2,8 %	0,0 %	44,4 %	2,8 %	30,6 %	11,1 %	0,0 %	8,3 %	36
Open VLD	3,3 %	5,5 %	29,7 %	4,4 %	1,1 %	52,8 %	3,3 %	0,0 %	91
Autres	28,6 %	0,0 %	14,3 %	0,0 %	0,0 %	14,3 %	28,6 %	14,3 %	7
Vote blanc ou nul	6,1 %	6,1 %	45,5 %	6,1 %	3,0 %	15,2 %	6,1 %	12,1 %	33
Total	18,3 %	8,3 %	36,9 %	12,7 %	2,8 %	14,8 %	4,7 %	1,5 %	654

Source : PartiRep 2014. Données non pondérées.

Rem. : Uniquement les individus ayant le droit de vote en 2010 (+ de 18 ans).

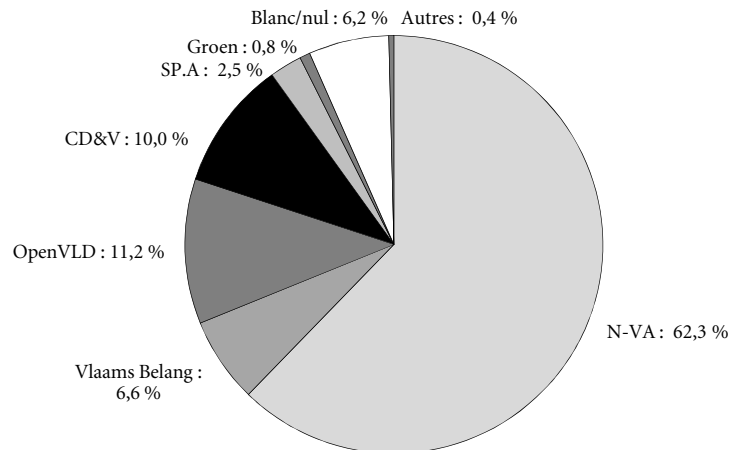
En Flandre (Tableau 5), le principal constat est que la N-VA a pu compter, entre 2010 et 2014, sur un électorat fidèle : 72,8 % des sondés qui déclarent avoir voté pour ce parti en 2010 indiquent avoir fait de même en 2014. À l'inverse, le taux n'est que de 30,6 % pour le Vlaams Belang – parti dont 44,4 % de l'électorat de 2010 a voté pour la N-VA en 2014. Entre les autres partis, les transferts de voix ne sont pas aussi nets ni aussi directionnels. On note toutefois que 29,7 % des électeurs ayant voté pour l'Open VLD en 2010 ont choisi la N-VA en 2014. Plus généralement, la N-VA a principalement attiré les votes des électeurs idéologiquement à droite (à l'inverse, les pourcentages d'électeurs qui ont voté pour un parti de gauche en 2010 et qui ont voté pour la N-VA en 2014 sont faibles). Parmi les électeurs ayant voté blanc ou nul en 2010, près d'1 personne sur 2 (45,5 %) a voté pour la N-VA en 2014. La N-VA n'a donc pas seulement réussi à convaincre les électeurs des autres partis : elle a su également séduire nombre des personnes ayant voté blanc ou nul en 2010.

Dans l'électorat de droite et de centre-droit, la N-VA a gagné des voix, dans l'ordre décroissant, auprès des électeurs du Vlaams Belang, de l'Open VLD et enfin du CD&V. Cette cristallisation de l'électorat du centre-droit constitue une différence significative par rapport aux élections provinciales et communales du 14 octobre 2012, lors desquelles la N-VA avait séduit des électeurs tant à droite qu'à gauche de l'offre politique⁸. Contrairement aux interprétations données par certains analystes le soir même des élections du 25 mai 2014 ou au cours des jours qui ont suivi, la N-VA a su conquérir d'autres électeurs qu'uniquement ceux de l'extrême droite et de la LDD. Les données individuelles indiquent en effet que le parti a aussi attiré des individus du centre de l'échiquier politique.

Une analyse spécifique des votes que les personnes déclarant avoir voté pour la N-VA en 2014 disent avoir posés en 2010 est présentée dans le graphique 3. Plus de 60 % des personnes déclarant avoir voté pour la N-VA en 2014 indiquent qu'elles avaient déjà voté pour ce parti en 2010.

⁸ R. DASSONNEVILLE, M. HOOGHE, « Waar komen de lokale N-VA kiezers vandaan? », *Samenleving en Politiek*, volume 20, n° 1, 2013, p. 65-75.

Graphique 3. Électorat de la N-VA aux élections fédérales de 2014 :
vote lors des élections fédérales de 2010



Source : PartiRep 2014. Données non pondérées.

Rem. : Uniquement les individus ayant le droit de vote en 2010 (+ de 18 ans).

Nombre d'éléments (N) = 241.

1.4. CARACTÉRISTIQUES DES ÉLECTEURS MOBILES

La question de la volatilité électorale a été l'objet de nombreuses recherches au sein de la communauté scientifique. Plus précisément, les chercheurs ont tenté d'analyser les caractéristiques des électeurs volatiles et, en particulier, l'effet de cette volatilité sur le fonctionnement de la démocratie et de ses institutions exécutives. *In fine*, ce sont en effet largement les électeurs mobiles qui déterminent quels partis gagnent et/ou perdent des élections. De cette manière, ils influencent partiellement la composition des coalitions gouvernementales : soit ils reconduisent la majorité sortante soit ils la condamnent⁹.

Les caractéristiques et variables qui mesurent la volatilité peuvent être classées en deux groupes distincts. D'une part, on sonde l'intérêt pour la politique et la connaissance de la politique qu'ont les électeurs volatils, afin de tâcher de percevoir si un changement de vote entre deux élections constitue ou non un choix motivé¹⁰. D'autre part, on tente de comprendre dans quelle mesure un changement de vote est le signe d'une insatisfaction envers la politique menée par le parti auquel le suffrage a été accordé à la précédente élection, ou le signe d'une insatisfaction vis-à-vis de la politique en général¹¹.

⁹ D. GRANBERG, S. HOLMBERG, « The Berelson Paradox Reconsidered. Intention-Behavior Changers in U.S. and Swedish Election Campaigns », *Public Opinion Quarterly*, volume 54, n° 4, 1990, p. 530-550 ; S. MAINWARING, E. ZOCO, « Political Sequences and the Stabilization of Interparty Competition: Electoral Volatility in Old and New Democracies », *Party Politics*, volume 13, n° 2, 2007, p. 155-178.

¹⁰ R. DASSONNEVILLE, Y. DEJAEGHERE, « Bridging the Ideological Space. A Cross-National Analysis of the Distance of Party Switching », *European Journal of Political Research*, à paraître ; R. LACHAT, *A Heterogeneous Electorate. Political Sophistication, Predisposition Strength and the Voting Decision Process*, Baden-Baden, Nomos, 2007.

¹¹ P. SÖDERLUND, « Retrospective Voting and Electoral Volatility: A Nordic Perspective », *Scandinavian Political Studies*, volume 31, n° 2, 2008, p. 217-240 ; C. ZELLE, « Social Dealignment versus Political Frustration:

Nous nous intéressons ici à la volatilité des électeurs entre les scrutins fédéraux du 13 juin 2010 et du 25 mai 2014 pour la Chambre des représentants.

1.4.1. Intérêt pour la politique et connaissance de la politique

Les électeurs mobiles sont-ils plus ou moins intéressés par la politique que les personnes qui ont voté pour le même parti lors des deux élections, et ont-ils une connaissance supérieure ou inférieure que celles-ci concernant la gestion de la *res publica* ?

L'intérêt pour la politique a été mesuré au moyen d'une échelle graduée de 0 à 10, sur laquelle le 0 représente « pas du tout d'intérêt » et le 10 « beaucoup d'intérêt ». Il en a été de même pour la connaissance de la politique, sur une échelle de 0 à 5 où 0 signifie « ne connaît aucune réponse » aux cinq questions soumises aux répondants¹² et 5 « connaît toutes les réponses ». Les résultats sont présentés dans le tableau 6.

Tableau 6. Niveaux moyens d'intérêt pour la politique et de connaissance de la politique : Wallonie et Flandre

	Intérêt pour la politique (0-10)	Connaissance de la politique (0-5)
Électeurs stables	5,50	2,48
Électeurs mobiles	4,84	2,23
Valeur – t	4,19***	2,85**
Nombre d'éléments (N)	1 223	1 224

Source : PartiRep 2014. Données non pondérées.

Rem. : Uniquement les individus ayant le droit de vote en 2010 (+ de 18 ans).

Niveau de significativité : ** p<0,01 ; *** p<0,001.

En moyenne, les répondants se situant dans la catégorie des électeurs mobiles présentent un score de 4,84 relativement à leur intérêt pour la politique. Du côté des électeurs stables, il est de 5,50. La différence est statistiquement significative entre les deux catégories.

La connaissance de la politique diffère elle aussi de manière significative d'un point de vue statistique entre les deux catégories. La moyenne des électeurs stables est de 2,5, alors que celle des électeurs mobiles est de 2,2.

L'analyse du positionnement des électeurs sur ces deux variables permet de montrer des différences significatives entre les électeurs stables et les électeurs mobiles, quant au niveau d'intérêt pour la politique et au niveau de connaissance de la politique.

Contrasting Explanations of the Floating Vote in Germany », *European Journal of Political Research*, volume 27, n° 3, 1995, p. 319-345.

¹² Les personnes ont été interrogées sur la composition du gouvernement fédéral, sur la composition du Parlement fédéral, sur le nom du président de la Chambre des représentants, sur la composition du gouvernement régional et sur les États membres de l'Union européenne.

1.4.2. Satisfaction et confiance politiques

L'analyse de l'intérêt pour la politique et de la connaissance de la politique montre que, en moyenne, les électeurs mobiles ne s'informent probablement que peu sur les partis, leurs programmes et leurs candidats. Dès lors, comment expliquer la modification de leur choix de vote ? La recherche a mis en évidence que la volatilité peut être influencée par l'insatisfaction des électeurs mobiles vis-à-vis de la politique en général. Afin de mesurer cette insatisfaction, nous avons recouru à différentes questions de l'enquête d'opinion portant respectivement sur le degré de satisfaction des individus envers le fonctionnement de la démocratie en général, sur le degré de satisfaction envers la politique menée par le gouvernement fédéral et sur le niveau de confiance envers diverses institutions (pris ici en score moyen, comme indicateur de la confiance politique)¹³. Les résultats sont présentés dans le tableau 7.

Tableau 7. Degré moyen de satisfaction envers le fonctionnement de la démocratie en général, degré moyen de satisfaction envers le gouvernement fédéral et niveau moyen de confiance politique : Wallonie et Flandre

	Satisfaction : démocratie (1-4)	Satisfaction : gouvernement fédéral (1-5)	Confiance politique (0-10)
Électeurs stables	2,76	3,15	5,25
Électeurs mobiles	2,65	3,00	4,89
Valeur - t	3,18**	3,01**	4,47***
Nombre d'éléments (N)	1 219	1 207	1 191

Source : PartiRep 2014. Données non pondérées.

Rem. : Uniquement les individus ayant le droit de vote en 2010 (+ de 18 ans).

Niveau de significativité : ** p<0,01 ; *** p<0,001.

Les différences entre les électeurs stables et les électeurs mobiles sont statistiquement significatives, sur les trois critères : les seconds sont moins satisfaits que les premiers du fonctionnement de la démocratie en général et de la politique menée par le gouvernement fédéral, et ils ont une moindre confiance politique qu'eux.

1.5. CONCLUSION

Lors des élections du 25 mai 2014, les transferts de voix entre partis se sont révélés limités au niveau agrégé (volatilité nette). Du côté flamand, le taux de volatilité nette de 2014 ne peut pas être considéré comme exceptionnellement haut, même s'il figure parmi les plus élevés. Par contre, du côté wallon, il a atteint un niveau élevé, même si les transferts de voix ont été sensiblement moins importants que lors des élections fédérales de 2010.

Derrière cette relative stabilité électorale au niveau agrégé, des transferts de voix importants ont été opérés entre les partis. Plus de 4 électeurs sur 10 ont changé de vote entre les

¹³ Cf. chapitre 2 du présent *Courrier hebdomadaire*, p. 21-25.

élections de 2010 et de 2014. Cependant, il faut être prudent dans l'interprétation de ce chiffre, car il se base sur la mémoire des électeurs et sur les déclarations des répondants (on sait, entre autres, que la sincérité n'est jamais pleinement garantie, en particulier dans le cas de votes émis en faveur des formations d'extrême droite) ; comme la littérature scientifique l'a démontré dans d'autres cas, il sous-estime probablement la véritable ampleur des transferts de voix.

L'analyse des transferts de voix au niveau individuel montre notamment qu'1 électeur sur 3 qui avait voté pour l'Open VLD en 2010 a donné sa voix à la N-VA en 2014. Cette analyse complète donc les premiers constats posés au soir du 25 mai 2014, selon lesquels la N-VA a gagné des suffrages dans l'électorat de tous les partis, et non pas uniquement dans celui du Vlaams Belang et de la LDD. De manière générale, la N-VA a réussi à attirer des voix dans les électors des partis du centre ou de la droite de l'offre politique. En Wallonie, les transferts de voix ont été plus disséminés et moins orientés en faveur d'un seul parti. Un transfert à mettre en évidence est sans doute celui de 9,6 % de l'électorat du PS de 2010 en faveur du PTB-GO!. Ce mouvement a été compensé par un transfert des électeurs d'Écolo de 2010, à hauteur de 15,4 %.

Même si le changement de vote d'un parti vers un autre entre deux élections s'opère dans des groupes de partis proches idéologiquement, il apparaît que les électeurs mobiles se caractérisent principalement par leur insatisfaction (envers la politique menée par le gouvernement fédéral et envers le fonctionnement de la démocratie en général) et leur manque de confiance politique.

Quatre mois après les élections, la constitution d'une coalition de centre-droit est en cours de négociation au niveau fédéral (N-VA/MR/CD&V/Open VLD). Les résultats électoraux de ces partis ne sont pas le résultat d'un transfert mécanique des électeurs de la gauche vers la droite. Au niveau individuel, les analyses descriptives ont montré un certain regroupement des électeurs à la droite du spectre politique, en particulier en Flandre. À l'inverse, une fragmentation a été observée à la gauche du spectre. Ces mouvements électoraux créent l'impression que les partis de centre-droit ont gagné les élections, mais les résultats des analyses au niveau individuel montrent que peu d'électeurs ayant voté pour des partis de gauche en 2010 ont voté pour des partis de droite en 2014.

2. SATISFACTION, CONFIANCE ET COMPORTEMENT ÉLECTORAL

La question de la satisfaction et de la confiance des citoyens envers leurs institutions est cruciale en démocratie. À cet égard, les échéances électorales constituent un moment important, à l'occasion duquel les citoyens peuvent décider d'exprimer leur degré de satisfaction et leur niveau de confiance envers leurs institutions en général, et envers leurs gouvernants en particulier¹⁴.

Une insatisfaction ou un manque de confiance des citoyens envers leurs institutions et gouvernants peut s'exprimer de deux manières différentes à l'occasion d'un scrutin. L'électeur peut décider de s'abstenir et de ne pas aller voter – cette démarche prenant un sens plus particulier dans le contexte belge, où le vote est obligatoire. L'électeur peut également décider de s'exprimer dans les urnes, en émettant un vote blanc ou un vote nul, ou en donnant sa voix à un parti qui se positionne contre les institutions ou contre les gouvernants en place¹⁵.

Le scrutin du 25 mai 2014 a constitué un moment crucial par rapport à cette question de satisfaction et de confiance. D'une part, il a fait suite à deux longues crises institutionnelles : l'une en 2007-2008, l'autre en 2010-2011. Au-delà des différences entre partis, ces crises institutionnelles ont mis en question le fonctionnement des institutions et de la démocratie en Belgique. Il fait également suite à une crise économique et financière qui a ébranlé les politiques aux différents niveaux de pouvoir. Il est dès lors intéressant d'analyser si elles ont affecté le degré de satisfaction et le niveau de confiance des citoyens par rapport au fonctionnement de la démocratie en Belgique.

D'autre part, ce scrutin multiple a été l'occasion pour les électeurs de pouvoir marquer leur position par rapport aux différents gouvernements en place. Durant la campagne électorale, au niveau fédéral, les partis d'opposition ont critiqué le gouvernement Di Rupo (PS/CD&V/MR/SP.A/Open VLD/CDH), sa faible capacité de décision et les résultats engrangés. Il est dès lors intéressant de voir si ce constat a été partagé au sein de la population belge, de manière homogène ou non. De même, un argument souvent avancé dans le débat politique en Belgique concerne la dévolution de compétences aux entités fédérées, ces dernières étant parfois présentées comme mieux à même de satisfaire

* Chapitre rédigé par Émilie van Haute (ULB) et Marc Hooghe (KUL).

¹⁴ K. NEWTON, « Social and Political Trust », in R. DALTON, H.-D. KLINGEMANN (dir.), *The Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 342-361.

¹⁵ E. BÉLANGER, R. NADEAU, « Political Trust and the Vote in Multiparty Elections: the Canadian Case », *European Journal of Political Research*, volume 44, n° 1, janvier 2005, p. 121-146.

les besoins et intérêts directs de leurs citoyens que l'Autorité fédérale. Le scrutin multiple de mai 2014 permet d'analyser si cet argument a été perçu de la même manière par les électeurs, et si ceux-ci ont été plus satisfaits et ont accordé davantage de confiance à ces entités fédérées qu'à l'Autorité fédérale ou à l'Union européenne.

Enfin, il est intéressant de se pencher sur la catégorie d'électeurs qui sont insatisfaits ou qui manquent de confiance dans les institutions, d'en analyser le profil politique et le comportement électoral, afin de voir dans quelle mesure ces attitudes influent ou non sur le choix opéré dans l'isoloir.

Pour répondre à ces questions, nous nous basons sur l'enquête électorale PartiRep 2014, menée auprès de plus de 2 000 électeurs belges. Après avoir dressé un aperçu des degrés de confiance et niveau de satisfaction des citoyens, nous nous intéresserons à leurs profil et comportement politiques.

2.1. DEGRÉ DE SATISFACTION ET NIVEAU DE CONFIANCE DES ÉLECTEURS

Afin de mesurer le degré de satisfaction et le niveau de confiance des citoyens, nous utilisons les données récoltées dans l'enquête pré-électorale. À l'occasion de celle-ci, il a été demandé aux répondants de se positionner sur un certain nombre de propositions.

Concernant l'évaluation du degré de satisfaction des citoyens, quatre questions ont été soumises aux répondants. La première portait sur la satisfaction envers le fonctionnement de la démocratie en général. La formulation exacte de la question était : « D'une manière générale, êtes-vous très satisfait(e), assez satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas satisfait(e) du tout du fonctionnement de la démocratie en Belgique ? ». Les trois questions suivantes portaient respectivement sur la satisfaction envers la politique menée par les différents gouvernements en particulier : le gouvernement fédéral, le gouvernement régional et l'Union européenne. La formulation exacte des questions était la suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la politique menée par le gouvernement fédéral ? », « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la politique menée par le gouvernement wallon / le gouvernement flamand ? » et « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la politique menée par l'Union européenne ? ». Pour chaque proposition, les répondants devaient indiquer leur degré de satisfaction en choisissant entre cinq options : très insatisfait (score : 1), plutôt insatisfait (2), ni satisfait ni insatisfait (3), plutôt satisfait (4), très satisfait (5).

Pour la mesure du niveau de confiance, il a été demandé aux répondants d'exprimer leur niveau de confiance envers onze institutions. La formulation exacte de la question était : « Pourriez-vous, sur une échelle allant de 0 à 10, évaluer votre confiance personnelle dans les institutions que je vais vous citer ? 0 signifie que vous n'avez pas du tout confiance dans cette institution et 10 signifie que vous avez totalement confiance dans cette institution ». Les répondants devaient indiquer leur niveau de confiance pour chacune des institutions prises individuellement.

Les tableaux 8 à 10 présentent les informations recueillies. Pour chaque question, ils reprennent la moyenne obtenue sur l'ensemble de la Belgique, puis comparent la moyenne obtenue auprès des répondants en Wallonie et en Flandre. La dernière colonne indique si les différences entre les deux régions sont statistiquement significatives : si oui, le degré de significativité est précisé par une, deux ou trois étoiles ; dans le cas contraire, aucune étoile ne figure. Dans le tableau 10, une comparaison est en outre opérée avec les données issues de l'enquête de 2009, pour les items pour lesquels cet exercice a été possible.

Tableau 8. Degré de satisfaction envers le fonctionnement de la démocratie en général

	Belgique	Régions		
		Wallonie	Flandre	Représentativité
Satisfaction : démocratie (1-4)	2,71	2,71	2,72	

Source : PartiRep 2014. Données non pondérées.

Niveau de significativité : * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$.

Concernant le degré de satisfaction envers le fonctionnement de la démocratie en général (Tableau 8), les répondants se prononcent en moyenne pour un score supérieur à la position intermédiaire (qui est de 2,5), mais un peu en deçà de celui de la position « assez satisfait » (qui est de 3). Il est intéressant de noter qu'il n'y a pas de différence entre répondants selon la région d'appartenance (Wallonie ou Flandre).

Tableau 9. Degré de satisfaction envers les gouvernements

		Belgique	Régions		
			Wallonie	Flandre	Représentativité
Satisfaction (1-5)	Gouvernement wallon/flamand	3,21	3,02	3,40	***
	Gouvernement fédéral	3,08	3,08	3,09	
	Union européenne	2,83	2,67	2,99	***
	Moyenne	3,04	2,92	3,16	***
	α de Cronbach	0,67	0,69	0,64	

Source : PartiRep 2014. Données non pondérées.

Niveau de significativité : * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$.

Pour ce qui concerne les mesures du degré de satisfaction envers les gouvernements en particulier (Tableau 9), les résultats montrent que, pour la Belgique prise dans son ensemble, le niveau de satisfaction augmente avec le degré de proximité de l'institution considérée envers les citoyens (niveau régional > niveau fédéral > niveau européen). Les gouvernements fédéral et wallon ou flamand passent la moyenne (qui est de 3), alors que l'Union européenne obtient un score inférieur à celle-ci, c'est-à-dire un score d'insatisfaction relative.

Si l'on compare les scores des répondants selon leur région d'appartenance, on constate que le score moyen de satisfaction envers le gouvernement fédéral ne diffère pas en fonction de ce critère. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'existe donc pas une insatisfaction plus grande en Flandre qu'en Wallonie à l'égard des politiques menées par le gouvernement fédéral sortant. En revanche, il existe des différences concernant

les deux autres niveaux de pouvoir. Les répondants de Wallonie sont en moyenne moins satisfaits des politiques menées par leur gouvernement régional et par l'Union européenne que ne le sont en moyenne les répondants de Flandre. Ces différences se traduisent par un « podium » différent entre les deux régions. Si, en Wallonie, la satisfaction moyenne la plus grande s'exprime d'abord pour le niveau fédéral, puis pour le niveau régional et enfin pour le niveau européen, en Flandre, en revanche, la satisfaction moyenne la plus grande s'exprime pour le niveau flamand, puis pour le niveau fédéral et enfin pour le niveau européen.

Nous avons également élaboré un score moyen de satisfaction spécifique pour chaque répondant, tenant compte de sa position envers les politiques menées aux trois niveaux de pouvoir (fédéral, wallon ou flamand, européen)¹⁶. Ce score moyen confirme les différences de degré de satisfaction en fonction de la région d'appartenance, avec un score moins élevé en Wallonie qu'en Flandre.

Tableau 10. Niveau de confiance envers diverses institutions

		Belgique		Régions (2014)		
		2014	2009	Wallonie	Flandre	Différence significative (t-test)
Confiance (0-10)	Police	5,75	–	5,63	5,87	**
	Mouvements sociaux	5,38	–	5,16	5,59	***
	Gouvernement wallon/flamand	5,36	5,78	5,04	5,69	***
	Parlement wallon/flamand	5,31	5,60	5,02	5,61	***
	Gouvernement fédéral	5,13	5,07	5,15	5,11	
	Parlement fédéral	5,09	5,08	5,05	5,12	
	Union européenne	4,86	–	4,70	5,04	***
	Justice	4,80	–	4,92	4,68	*
	Mandataires politiques	4,57	4,66	4,54	4,59	
	Partis politiques	4,47	4,53	4,24	4,71	***
	Médias	4,32	–	4,17	4,47	*
	Moyenne	5,01	5,13	4,88	5,15	***
	α de Cronbach	0,91	–	0,92	0,91	

Sources : PartiRep 2009 et 2014. Données non pondérées.

Niveau de significativité : * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$.

Si l'on se tourne vers les mesures du niveau de confiance (Tableau 10), on constate que les scores sont relativement faibles et qu'un certain nombre d'institutions n'atteignent pas la moyenne (qui est de 5). Il s'agit des médias, des partis politiques, des mandataires politiques, de la justice et de l'Union européenne. Tout comme dans le cas de la satisfaction, la confiance est en moyenne plus élevée envers les institutions wallonnes ou

¹⁶ Ce score moyen a pu être calculé en raison des liens forts entre les réponses sur les trois propositions, comme l'indique la mesure élevée des α de Cronbach dans le tableau. La satisfaction moyenne est calculée sur une échelle allant de 1 à 100 (somme de la satisfaction moyenne envers les trois niveaux de pouvoir), ramenée à une échelle allant de 1 à 5 dans le tableau. Dans la suite de l'analyse (section 2.3), cette mesure de satisfaction est divisée en trois catégories de taille similaire en termes de répondants : satisfaction faible (1-49), satisfaction moyenne (50-67) et satisfaction élevée (68 et plus).

flamandes que fédérales (parlements et gouvernements). Enfin, la police et les mouvements sociaux obtiennent les scores les plus élevés.

Si l'on compare les scores entre Wallonie et Flandre, on constate qu'il existe des différences notables entre régions : les répondants wallons présentent une confiance moyenne significativement inférieure aux répondants flamands concernant 8 institutions sur 11. En revanche, tout comme dans le cas de la satisfaction, les scores de confiance envers les institutions fédérales ne diffèrent pas entre les deux régions. Il est intéressant de noter que la confiance envers les mandataires politiques ne diffère pas entre régions, alors que les répondants wallons accordent en moyenne un peu moins de confiance aux partis politiques que ne le font les répondants flamands. Le différentiel de confiance se situe dès lors au niveau régional et partisan, et non au niveau fédéral et des personnalités politiques prises individuellement.

Nous avons également élaboré un score moyen de confiance pour chaque répondant, tenant compte de sa position envers les onze institutions¹⁷. Ce score moyen confirme les différences de confiance en fonction de la région d'appartenance, avec un score moins élevé en Wallonie qu'en Flandre.

À titre de comparaison, la confiance moyenne envers les institutions est systématiquement légèrement inférieure en 2014 qu'elle ne l'était en 2009 (pour les sept institutions pour lesquelles un tel exercice est possible), à l'exception de la confiance envers les institutions fédérales. La confiance moyenne est en légère baisse depuis 2007, ce qui correspond au début du cycle récent d'instabilité gouvernementale. Ces résultats révèlent un paradoxe, le cycle d'instabilité se situant au fédéral mais le déclin de confiance se répercutant aux autres niveaux. Cependant, nous sommes relativement loin des scores de confiance très bas enregistrés entre 1997 et 1999, après l'affaire Dutroux¹⁸.

Au final, on constate que ce n'est pas en premier lieu envers le niveau fédéral que la question de la satisfaction et de la confiance se pose. Elle se pose de façon plus cruciale envers l'Union européenne. Cela confirme l'idée assez répandue de problème de légitimité de l'UE, même dans un pays dit europhile comme la Belgique. La question de la satisfaction et de la confiance se pose également de manière plus problématique pour l'électorat wallon, avec des scores moyens tendanciellement plus bas que pour l'électorat flamand. Ces différences se marquent en particulier envers les institutions wallonnes ou flamandes et envers les partis politiques. En revanche, elles ne se marquent pas envers les institutions fédérales, ni envers les mandataires politiques indépendamment de leur parti. Ce degré moyen de satisfaction et ce niveau moyen de confiance plus bas en Wallonie qu'en Flandre vont à l'encontre de certaines idées reçues. Le succès de certains partis populistes ou protestataires en Flandre pourrait en effet laisser penser que l'électorat flamand est plus critique (c'est-à-dire plus insatisfait et moins confiant) que l'électorat

¹⁷ Ce score moyen a pu être calculé en raison des liens forts entre les réponses sur les trois propositions, comme l'indique la mesure élevée des α de Cronbach dans le tableau. La confiance moyenne est calculée sur une échelle allant de 0 à 100 (somme de la confiance moyenne envers les onze institutions), ramenée à une échelle allant de 0 à 10 dans le tableau. Dans la suite de l'analyse (section 2.3), cette mesure de confiance est divisée en trois catégories de taille similaire en termes de répondants : confiance faible (0-46), confiance moyenne (47-57) et confiance élevée (58 et plus).

¹⁸ M. HOOGHE, S. MARIËN, T. PAUWELS, « Méfiance politique et comportement électoral en Belgique », in K. DESCHOUWER, P. DELWIT, M. HOOGHE, S. WALGRAVE (dir.), *Les voix du peuple. Le comportement électoral au scrutin du 10 juin 2009*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010, p. 101-116.

wallon. Or tel n'est pas le cas. Cela laisse à penser que la traduction des attitudes en comportement de vote n'est pas automatique et linéaire. Les sections suivantes se penchent sur cette question.

2.2. RÉPARTITION ENTRE PARTIS : ÉTUDE DES ÉLECTORATS

Comme évoqué en introduction, l'insatisfaction et le manque de confiance des citoyens peut s'exprimer dans les urnes. Nous avons dès lors voulu savoir si les électeurs se répartissent de manière équilibrée entre partis sur ces deux critères. Ce n'est pas le cas, ainsi que le montrent les tableaux 11 et 12 : l'électorat des partis diffère de manière significative, en termes tant de satisfaction moyenne que de confiance moyenne.

Tableau 11. Satisfaction et confiance au sein de l'électorat des différents partis : Wallonie

	Satisfaction***			Confiance***		
	Moyenne	Déviations par rapport à la moyenne nationale	Déviations par rapport à la moyenne régionale	Moyenne	Déviations par rapport à la moyenne nationale	Déviations par rapport à la moyenne régionale
PS	3,13	0,09	0,21	5,29	0,28	0,41
CDH	3,08	0,04	0,16	5,21	0,20	0,33
FDF	3,03	- 0,01	0,11	5,18	0,17	0,30
Écolo	2,98	- 0,06	0,06	5,38	0,37	0,50
MR	2,79	- 0,25	- 0,13	4,76	- 0,25	- 0,12
PTB-GO!	2,65	- 0,39	- 0,27	4,34	- 0,67	- 0,54
Parti populaire	2,56	- 0,48	- 0,36	4,43	- 0,58	- 0,45
Vote blanc ou nul	2,36	- 0,68	- 0,56	3,10	- 1,91	- 1,78

Source : PartiRep 2014. Données non pondérées.

Niveau de significativité : *** p<0,001.

En Wallonie (Tableau 11), quatre électors se distinguent par un degré de satisfaction et un niveau de confiance en moyenne plus bas que la moyenne nationale et que la moyenne régionale. Il s'agit avant tout de l'électorat ayant opté pour un vote blanc ou nul ; ces électeurs se situent nettement en deçà des moyennes, en termes tant de satisfaction que de confiance. Suivent les électors du Parti populaire et du PTB-GO!. Enfin, et de façon relativement surprenante, l'électorat du MR se situe lui aussi légèrement en deçà des moyennes nationale et régionale, en termes tant de satisfaction que de confiance. Inversement, l'électorat des trois autres partis dits traditionnels (PS, CDH et Écolo), ainsi que celui des FDF, se composent d'électors en moyenne plus satisfaits et plus confiants. L'électorat du PS obtient les scores moyens les plus élevés en termes de satisfaction, et celui d'Écolo en termes de confiance.

Tableau 12. Satisfaction et confiance au sein de l'électorat des différents partis : Flandre

	Satisfaction***			Confiance***		
	Moyenne	Déviations par rapport à la moyenne nationale	Déviations par rapport à la moyenne régionale	Moyenne	Déviations par rapport à la moyenne nationale	Déviations par rapport à la moyenne régionale
CD&V	3,42	0,38	0,26	5,72	0,71	0,57
SP.A	3,39	0,35	0,23	5,47	0,46	0,32
Open VLD	3,25	0,21	0,09	5,24	0,23	0,09
Groen	3,18	0,14	0,02	5,29	0,28	0,14
N-VA	3,00	- 0,04	- 0,16	5,00	- 0,01	- 0,15
PVDA+	2,90	- 0,14	- 0,26	5,01	0,00	- 0,14
Vlaams Belang	2,51	- 0,53	- 0,65	4,40	- 0,61	- 0,75
Vote blanc ou nul	2,67	- 0,37	- 0,49	3,63	- 1,38	- 1,52

Source : PartiRep 2014. Données non pondérées.

Niveau de significativité : *** $p < 0,001$.

Du côté flamand (Tableau 12), le constat est relativement similaire. Quatre électorats se distinguent également par des scores moyens inférieurs aux moyennes nationale et régionale. Tout comme dans le cas de la Wallonie, l'électorat ayant exprimé un vote blanc ou nul présente le score moyen le plus bas en termes de confiance. Les électeurs du Vlaams Belang se caractérisent par un degré d'insatisfaction plus important encore que les électeurs ayant opté pour un vote blanc ou nul. On pourrait dès lors conclure qu'un grand déficit de confiance tend à générer une mise en retrait de la vie politique (vote blanc ou nul), alors qu'un haut degré d'insatisfaction tend davantage à générer un vote protestataire (vote pour un parti d'extrême droite). L'électorat du PVDA+ et celui la N-VA se caractérisent également par des scores moyens légèrement inférieurs en termes de satisfaction et de confiance. Inversement, l'électorat des quatre partis traditionnels (CD&V, SP.A, Open VLD et Groen) se compose d'électeurs en moyenne plus satisfaits et plus confiants. L'électorat du CD&V obtient les scores moyens les plus élevés.

On constate donc que les attitudes (satisfaction et confiance) ne se répartissent pas de manière équilibrée entre les électorats des partis, certains de ceux-ci comportant davantage d'électeurs insatisfaits ou ayant un plus faible niveau de confiance. Tant en Wallonie qu'en Flandre, il s'agit de l'électorat ayant opté pour un vote blanc ou nul, mais également de l'électorat des partis situés aux extrêmes sur l'axe gauche-droite (extrême gauche ou extrême droite). Il s'agit également, en Wallonie, de l'électorat du MR et, en Flandre, de l'électorat de la N-VA.

2.3. EFFET DE LA SATISFACTION ET DE LA CONFIANCE SUR LE CHOIX DU PARTI

Les scores moyens des différents électorats fournissent une première indication du lien entre satisfaction, confiance et comportement politique. Cependant, ils ne suffisent pas pour pouvoir affirmer que satisfaction et confiance déterminent les choix électoraux. En effet, ces différences entre partis pourraient également s'expliquer par le profil des électorats. Dans cette section, nous contrôlons dès lors l'effet du degré de satisfaction

et du niveau de confiance sur le comportement électoral, en tenant compte des caractéristiques de base des électeurs (genre, âge, niveau d'éducation).

Pour cela, nous avons mené l'analyse à l'aide d'une régression logistique multinomiale (Tableaux 13 et 14). L'objectif de l'analyse est de comprendre ce qui détermine la probabilité de choisir un parti donné plutôt qu'un autre. Comme partis de référence, nous avons opté pour le plus grand parti présent dans les gouvernements régional ou communautaire, à savoir le PS en Wallonie et le CD&V en Flandre. Chaque colonne des tableaux 13 et 14 indique donc les résultats pour la probabilité de voter pour le parti de la colonne plutôt que pour le PS en Wallonie ou pour le CD&V en Flandre. Les résultats sont présentés par région.

Nous avons analysé le poids de différentes variables sur le choix du parti : genre, âge, niveau d'éducation, degré de satisfaction et niveau de confiance. Pour chacune de ces variables, la catégorie de référence est la dernière catégorie, non indiquée dans les tableaux 13 et 14 (« femme » pour le genre, « 55 ans et plus » pour l'âge, et « élevé » pour le niveau d'éducation, le degré de satisfaction et le niveau de confiance). Les valeurs supérieures à 1 indiquent qu'une personne appartenant à la catégorie considérée a, par rapport à une personne appartenant à la catégorie de référence, une plus forte probabilité de choisir le parti considéré plutôt que le parti de référence ; les valeurs inférieures à 1 indiquent que cette probabilité est moins forte. À titre d'exemple, la probabilité de voter pour le MR plutôt que pour le PS est 1,980 fois plus élevée si la personne a un niveau de confiance faible plutôt que si elle a un niveau de confiance élevé, et elle est 0,271 fois moins élevée si l'électeur a un niveau d'éducation faible plutôt que s'il a un niveau d'éducation élevé. Les résultats significatifs sont assortis d'une ou plusieurs étoiles.

Tableau 13. Effet de la satisfaction et de la confiance sur le choix d'un parti : Wallonie (probabilités avec, pour catégorie de référence, un vote pour le PS)

		MR	CDH	Écolo	FDF	PTB-GO!	PP
Genre	Homme	1,404	0,892	0,796	0,624	0,656	0,788
Âge	18-35 ans	1,445	0,635	1,275	0,820	2,622	6,973
	36-54 ans	0,918	0,499*	0,715	0,137	2,527*	3,968
Niveau d'éducation	Faible	0,271***	0,473*	0,107***	0,085*	0,822	0,779
	Moyen	0,462**	0,472*	0,315**	0,350	0,834	0,220
Degré de satisfaction	Faible	2,179	1,719	1,360	1,549	6,194*	1,588
	Moyen	1,068	1,289	3,215**	0,541	2,812	2,068
Niveau de confiance	Faible	1,980*	0,946	0,722	0,790	2,221	3,892
	Moyen	1,889*	1,203	0,896	1,966	1,502	1,322

Source : PartiRep 2014. Données non pondérées.

Nombre d'éléments (N) = 1,018 ; Pseudo-R² : 0,275.

Niveau de significativité : * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001.

Rem. : Il nous a été impossible d'inclure dans l'analyse les répondants ayant voté blanc ou nul, en raison de leur faible nombre.

Tableau 14. Effet de la satisfaction et de la confiance sur le choix d'un parti : Flandre (probabilités avec, pour catégorie de référence, un vote pour le CD&V)

		N-VA	SP.A	Open VLD	Groen	VB	PVDA+	Vote blanc ou nul
Genre	Homme	1,314	0,915	1,366	1,170	1,029	1,127	0,693
Âge	18-35 ans	2,080*	1,822	3,420**	4,703***	4,008*	1,326	4,770
	36-54 ans	1,862*	2,170*	2,716**	4,227***	2,348	2,077	3,142
Niveau d'éducation	Faible	1,346	1,742	0,843	0,411	13,804**	0,152	2,963
	Moyen	1,440	1,406	0,741	0,935	3,982	0,736	0,848
Degré de satisfaction	Faible	3,626**	0,769	1,733	2,588	16,752**	8,099**	10,039
	Moyen	2,847***	1,025	1,196	1,514	2,022	1,741	4,316
Niveau de confiance	Faible	3,260**	2,107	2,982**	1,878	2,100	1,880	11,106**
	Moyen	1,669*	1,282	1,647	1,145	1,257	2,070	0,657

Source : PartiRep 2014. Données non pondérées.

Nombre d'éléments (N) = 1,001 ; Pseudo-R² : 0,302.

Niveau de significativité : * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001.

De manière générale, c'est en Flandre que la satisfaction et la confiance jouent le plus sur le comportement électoral. Ainsi, un degré de satisfaction faible augmente fortement la probabilité de voter pour le Vlaams Belang plutôt que pour le CD&V (16,752 fois plus probable). C'est aussi le cas pour le PVDA+, ainsi que pour la N-VA. Le résultat est logique dans les deux premiers cas : une insatisfaction par rapport aux politiques menées par les différents gouvernements amène les électeurs à opter pour un parti d'opposition. Il est plus surprenant dans le cas de la N-VA, parti qui a fait partie du gouvernement flamand entre 2009 et 2014 mais qui, il est vrai, était dans l'opposition au niveau fédéral. Cependant, cette mesure de satisfaction est une mesure moyenne, qui cache des résultats fort différents entre niveaux de pouvoir dans le cas des électeurs de la N-VA. En effet, ceux-ci se déclarent en moyenne assez satisfaits du travail du gouvernement flamand (moyenne de 3,47 sur une échelle de 1 à 5), alors qu'ils sont les moins satisfaits du travail du gouvernement fédéral (moyenne de 2,73). Il s'agit du plus grand écart de moyenne parmi l'ensemble des partis considérés.

En Flandre, la confiance joue également sur le choix du parti. Un faible niveau de confiance augmente fortement la probabilité de voter blanc ou nul, plutôt que de voter pour le CD&V (11,106 fois). C'est également le cas pour la N-VA et, dans une moindre mesure, pour l'Open VLD. À nouveau, ces résultats soulignent l'effet différencié de l'insatisfaction et du manque de confiance : la première tend à susciter un vote protestataire, alors que le second favorise plutôt le vote blanc ou nul.

Enfin, il est intéressant de noter que le genre n'augmente pas la probabilité de voter pour un parti plutôt que pour un autre. Quant à lui, le niveau d'éducation ne joue que dans le cas du Vlaams Belang, pour lequel un faible niveau d'éducation augmente la probabilité de voter pour ce parti plutôt que pour le CD&V. C'est l'âge qui constitue la caractéristique la plus influente. L'appartenance à une classe d'âge plus jeune augmente la probabilité de voter pour Groen, pour le Vlaams Belang, pour l'Open VLD ou pour la N-VA plutôt que pour le CD&V. Cet effet de l'âge peut s'expliquer par la catégorie de référence : le CD&V, dont une des caractéristiques socio-démographiques principales de l'électorat est un âge moyen relativement élevé.

Du côté wallon, l'effet de la satisfaction et de la confiance sur le choix électoral est nettement moins prégnant. Il est à noter que cela peut être dû à l'impossibilité d'inclure dans l'analyse les répondants wallons ayant voté blanc ou nul, en raison de leur faible nombre.

La satisfaction joue principalement sur le vote en faveur du PTB-GO! : un faible degré de satisfaction augmente la probabilité de voter pour le PTB-GO! plutôt que pour le PS. Inversement, un degré de satisfaction moyen augmente la probabilité de voter pour Écolo plutôt que pour le PS. Serait-ce à dire que le parti écologiste a perdu de son caractère protestataire au profit de la formation d'extrême gauche ?

Ces résultats contrastent avec les informations mises en évidence dans la section précédente. Nous l'avons vu, c'est en Wallonie que le degré de satisfaction et le niveau de confiance moyens sont les plus bas. Pourtant, c'est la région dans laquelle ils prédisent moins les comportements de vote. Ce constat peut paraître surprenant. S'il existe un terreau favorable à l'expression d'un rejet du politique en Wallonie, il ne s'exprime que peu à travers le vote, même s'il faut rappeler que l'analyse ne considère pas ici les votes blancs et nuls. Une hypothèse plausible est que la demande citoyenne ne trouve pas d'offre politique appropriée pour exprimer ces attitudes.

De manière intéressante aussi, le poids des caractéristiques démographiques diffère par rapport à la Flandre. En Wallonie, l'âge a un moindre effet prédictif du vote, mais le niveau d'éducation joue davantage. Un haut niveau d'éducation augmente la probabilité de voter pour Écolo, pour les FDF ou pour le MR plutôt que pour le PS. Ces différences sont sans doute liées au choix du parti de référence (le CD&V en Flandre et le PS en Wallonie possédant un électorat particulier sur ces deux critères).

Ces résultats sont très similaires à ceux mis en évidence lors de l'analyse des comportements électoraux au scrutin de 2009¹⁹.

2.4. CONCLUSION

L'insatisfaction et la méfiance sont deux attitudes qui dénotent un regard critique plus ou moins conscient du citoyen envers les institutions et les gouvernants. Ce regard critique est souvent utilisé comme un indicateur de la légitimité du système démocratique.

Dans le cas de la Belgique, nous avons mis en évidence que cette question de la légitimité se pose avant tout par rapport à l'Union européenne, qui récolte les scores de satisfaction et de confiance les plus bas, tant en Wallonie qu'en Flandre. Nous avons également souligné que l'électorat wallon obtient des scores moyens plus bas que l'électorat flamand, tant sur la question de la satisfaction que sur celle de la confiance. Ces différences se marquent en particulier envers les institutions wallonnes ou flamandes et envers les partis politiques. Les électeurs wallons tendent à évaluer plus négativement leurs institutions propres (parlement et gouvernement) et les partis qui les incarnent que les électeurs flamands. Il est frappant de constater que les électeurs wallons et flamands ne diffèrent

¹⁹ *Ibidem*, p. 113-114.

pas dans leur évaluation du gouvernement fédéral et du Parlement fédéral. Les dynamiques différentes entre régions s'expliquent surtout par le degré de satisfaction et le niveau de confiance plus bas de l'électorat wallon par rapport au gouvernement régional.

En revanche, aucune différence ne se marque entre Wallonie et Flandre concernant le fonctionnement de la démocratie en général, les institutions fédérales et les mandataires politiques indépendamment de leur parti. On ne peut dès lors pas conclure qu'une des deux régions porterait un regard plus critique sur la démocratie en général ou sur les gouvernants du niveau fédéral.

Nous avons également souligné que la traduction politique de ces attitudes est un phénomène complexe. La présence de ces attitudes est une condition nécessaire à leur expression, mais pas une condition suffisante. Ainsi, il existe en Wallonie un terreau *a priori* plus propice qu'en Flandre pour l'expression d'une insatisfaction ou d'un manque de confiance. Pourtant, c'est en Flandre que ces attitudes jouent le plus sur le comportement électoral. Nous expliquons ce paradoxe par la présence d'une offre politique différente dans les deux régions.

En Flandre, l'insatisfaction s'exprime essentiellement par le choix de partis qui se présentent comme expression de la protestation (N-VA, Vlaams Belang, PVDA+); en revanche, le manque de confiance tend à s'exprimer de manière prédominante par un vote blanc ou nul. Dans le cas de la N-VA en particulier, le parti a canalisé un électoral exprimant une insatisfaction relativement ciblée envers le gouvernement fédéral et l'Union européenne. Si l'entrée du parti au sein du groupe euro-sceptique des Conservateurs et réformistes européens au Parlement européen s'aligne sur la position de son électoral, une entrée potentielle dans le gouvernement fédéral risque de faire perdre au parti cette position de canalisateur de l'insatisfaction.

En Wallonie, l'offre politique ne parvient pas à capitaliser et à canaliser ces attitudes. Le PTB-GO! a repris pour partie le rôle de canalisateur de l'électorat insatisfait qu'a pu jouer Écolo. Il reste à voir si ce parti va pouvoir et vouloir occuper cette position sur l'échiquier politique.

Enfin, l'enquête met en évidence une légère tendance au déclin de la confiance des citoyens dans les institutions politiques depuis 2007. Celle-ci affecte toutefois moins le niveau fédéral que les autres niveaux de pouvoir. Cet élément, mis en parallèle avec les niveaux indifférenciés de satisfaction et de confiance envers la démocratie en général et l'Autorité fédérale en fonction de la région d'appartenance, tend à tuer dans l'œuf la thèse de l'existence de deux démocraties en Belgique. Là où les attitudes diffèrent, c'est par rapport à la satisfaction et à la confiance face aux politiques menées aux deux autres niveaux de pouvoir, en particulier au niveau wallon ou flamand. Cette distinction faite par les répondants entre les niveaux de pouvoir pourrait être le signe d'un fédéralisme arrivant à maturité.

3. OPINION(S) PUBLIQUE(S), FAMILLES POLITIQUES ET FORMATIONS DE COALITION

Les élections du 25 mai 2014 peuvent être analysées notamment comme un moment privilégié de rencontre entre une « offre » et une « demande » politiques. L'offre est représentée par les différents partis, leurs programmes et candidats respectifs, tandis que la demande est celle des citoyens-électeurs, avec leurs opinions et préférences.

Selon une opinion assez répandue, en Belgique, les partis politiques auraient leurs propres agendas politiques, sensiblement distants de ceux des citoyens. Il y aurait donc une sorte de découplage entre les perceptions et priorités des élites politiques et celles des citoyens. Par exemple, une partie des problèmes communautaires belges serait surtout portée par les élites politiques, alors que les opinions publiques du Sud et du Nord du pays ne seraient en réalité pas fort divergentes. Des travaux relativement récents ont démontré, à ce propos, que l'écart en termes de perception identitaire et d'agenda communautaire est plus grand entre les élus qu'entre les citoyens wallons et flamands²⁰. Nous pouvons donc nous interroger, d'une part, sur la proximité idéologique des électeurs wallons et flamands et, d'autre part, sur la proximité idéologique des partis frères, à l'intérieur donc de ce que l'on appelle les familles politiques. Une autre opinion assez répandue est que, en Belgique, la distance idéologique entre les principaux partis de pouvoir serait somme toute relativement faible, ce qui faciliterait la formation de coalitions plutôt modérées et des politiques assez centristes, sans grands basculements. Nous pouvons dès lors nous interroger sur la proximité idéologique des coalitions, et donc sur celle des partis qui sont amenés à gouverner ensemble dans les différents exécutifs du pays.

Grâce au projet PartiRep 2014, nous avons pu récolter des données plus riches, collectées simultanément sur l'ensemble du pays, qui permettent d'examiner plus finement les problématiques évoquées ci-dessus. Nous avons en effet accumulé, au travers du Test électoral/Stemtest et d'une enquête représentative, un grand nombre d'informations, tant sur les partis politiques repris dans le Test (CDH, Écolo, FDF, MR et PS du côté francophone, et CD&V, Groen, N-VA, Open VLD, SP.A et Vlaams Belang du côté flamand) que sur les citoyens belges. Les premiers étaient invités à se positionner sur un grand nombre d'enjeux (plus de 250) en marquant leur accord ou leur désaccord sur chaque proposition qui leur était soumise. Du côté des citoyens, une large enquête a été menée auprès de plus de 2 000 Belges.

* Chapitre rédigé par Conrad Meulewaeter (UCL), Benoît Rihoux (UCL), Stefaan Walgrave (UA) et Christophe Lesschaeve (UA).

²⁰ Cf. J. BILLIET, B. MADDENS, A.-P. FROGNIER, « Does Belgium (still) exist? Differences in Political Culture between Flemings and Walloons », *West European Politics*, volume 29, n° 5, 2006, p. 912-932.

Dans les sections qui suivent, nous apporterons de premiers éléments de réponse à trois questions centrales. Y a-t-il en Belgique une opinion publique unique ou deux opinions publiques distinctes ? Existe-t-il encore des familles politiques rassemblant des partis frères des deux côtés de la frontière linguistique, ou celles-ci tendent-elles à disparaître ? Les coalitions qui ont été formées à l'échelon régional (Wallonie, Bruxelles-Capitale) ou communautaire (Flandre) sont-elles idéologiquement « naturelles » ?

3.1. UNE OU DEUX OPINION(S) PUBLIQUE(S) EN BELGIQUE ?

Nombre de sondages publiés dans les quotidiens semblent indiquer des points de vue contrastés, entre les opinions publiques francophone et flamande, sur différents enjeux (par exemple, sur les questions liées à la monarchie). À l'inverse, certains auteurs suggèrent qu'il existe en fin de compte beaucoup de convergences dans les valeurs et opinions des citoyens belges, quelle que soit leur communauté linguistique d'appartenance²¹. Existe-t-il donc une ou deux opinion(s) publique(s) en Belgique ?

Afin de pouvoir répondre à cette question, nous avons utilisé les données récoltées dans le cadre de la grande enquête pré-électorale en face à face (cf. *supra*). Celle-ci nous a permis de sonder notre échantillon sur 30 propositions, issues du Test électoral pour la plupart. Les répondants étaient invités à donner leur accord ou leur désaccord, selon leurs propres convictions, sur ces propositions (tous les répondants ont aussi eu la possibilité de ne pas répondre à l'une ou l'autre proposition).

Ces 30 propositions, issues d'un panel bien plus large, ont été sélectionnées sur la base de plusieurs critères. Le premier, le plus évident, est celui de la comparabilité : le questionnaire étant identique des deux côtés de la frontière linguistique, les propositions se devaient d'être pertinentes pour les deux grandes communautés du pays. C'est la raison pour laquelle la majorité des propositions concernent le niveau fédéral et traitent donc de compétences fédérales. Nous avons néanmoins inclus un certain nombre de propositions liées aux compétences régionales et qui étaient pertinentes tant du côté wallon que du côté flamand. Le deuxième critère imposait que les propositions discriminent les partis francophones, d'une part, et les partis flamands, d'autre part. Enfin, les propositions devaient diviser les populations wallonne et flamande de manière substantielle : une proposition ne recueillant l'accord que d'une très petite partie de la population n'était pas sélectionnée.

Nous avons donc conservé une liste de 30 propositions qui se sont avérées comparables, pertinentes et discriminantes. Le tableau 15 reprend ces 30 propositions, ainsi que les pourcentages pondérés de Wallons et de Flamands qui se sont dits d'accord avec chacune d'entre elles. Elles sont présentées par ordre croissant de différence entre les réponses en Wallonie et en Flandre.

²¹ Cf. L. VOYÉ, J. KERKHOFS, B. BAWIN-LEGROS, K. DOBBELAERE, *Belges, heureux et satisfaits : les valeurs des Belges dans les années 90*, Bruxelles, De Boeck Université/Fondation Roi Baudouin, 1992.

Pour cette analyse, sur la base d'une règle statistiquement pertinente²², nous avons réparti ces propositions en trois catégories distinctes : A, B et C. Le groupe A reprend les propositions pour lesquelles la différence entre les pourcentages des opinions des Wallons et des Flamands est inférieure à 5,5 %. Les réponses des électeurs à ces propositions démontrent un fort sentiment belge. Le groupe B reprend les propositions qui présentent une différence de pourcentage entre les deux grandes régions supérieure à 5,5 % mais inférieure à 11,2 %. Le groupe C reprend les propositions supérieures à 11,2 % en termes de différence, c'est-à-dire les propositions sur lesquelles les Wallons et les Flamands s'entendent le moins. Ces trois groupes comptent respectivement 11, 12 et 7 propositions.

Le tableau 15 montre que, dans l'ensemble, les citoyens des deux grandes régions émettent des opinions relativement proches sur les différents enjeux qui leur ont été proposés. En effet, les Wallons et les Flamands apparaissent très proches (moins de 5,5 % de différence) sur 11 des 30 propositions. Ce premier groupe de propositions couvre à la fois des enjeux liés au socio-économique (taxation des voitures de société), à l'éthique (adoption), à l'environnement (centrales nucléaires) et à l'immigration (repas halal dans les écoles). Certaines questions emblématiques, telles que le service minimum en cas de grève à la SNCB, sont fortement plébiscitées tant par les Wallons (90,6 %) que par les Flamands (92,7 %).

À l'inverse, certaines des questions, pourtant liées aux mêmes domaines d'enjeux, ne sont pas soutenues de la même manière des deux côtés de la frontière linguistique. Le plus grand écart que nous constatons entre Wallons et Flamands sur un enjeu est de 24,2 %. Il est lié à une question socio-économique importante : le gel des salaires. Il est donc intéressant de constater que les citoyens des deux grandes régions peuvent s'entendre (très bien) sur certaines propositions, mais beaucoup moins sur d'autres. Il en va de même pour les questions liées à l'immigration, à l'environnement ou à l'éthique, que l'on retrouve à la fois dans la catégorie des propositions qui font consensus et dans celle des propositions qui suscitent plus de divergences entre Wallons et Flamands.

Les citoyens wallons et flamands ne s'opposent donc pas systématiquement sur des dimensions idéologiques majeures ou sur les grands clivages (gauche-droite, unitarisme-séparatisme, autoritarisme-libertarisme, etc.), mais ils peuvent être opposés sur telle ou telle question de politique concrète. En effet, nous retrouvons des propositions liées à tous les grands domaines d'enjeux, tant dans le groupe de questions qui font consensus que dans le groupe de questions qui ne le font pas. Aussi, le nombre de propositions pour lesquelles une communauté récolte une majorité et l'autre pas est très faible. En effet, sur les 30 propositions, seules 7 propositions voient Wallons et Flamands s'opposer. Parmi celles-ci, on retrouve les sanctions administratives communales, le droit de grève et les indemnités de chômage, soit trois questions qui sont mises en avant par les partis politiques et les médias. Les données suggèrent que Wallons et Flamands émettent des opinions congruentes pour une écrasante majorité de propositions.

²² Nous avons considéré la moyenne des différences entre les pourcentages de Wallons et de Flamands en accord avec la proposition. Nous avons retranché un demi écart-type de cette moyenne et ajouté un demi écart-type à cette moyenne, ce qui nous donne deux bornes et donc trois groupes.

Il n'existe donc pas deux opinions publiques distinctes en Belgique, en ce sens que Wallons et Flamands ne s'opposent pas systématiquement sur certains domaines d'enjeux. Par contre, ils peuvent s'opposer sur certaines questions précises, amenées au-devant de la scène dans une communauté linguistique ou dans l'autre.

Tableau 15. Les 30 propositions et différences entre les positions des opinions publiques wallonne et flamande

	Wallonie (en %)	Flandre (en %)	Différence (en %)	Catégorie
Des centrales nucléaires doivent rester en activité	58,8	59,2	0,4	A (proche)
L'armée belge doit investir dans un successeur pour l'avion de combat F-16	38,6	36,9	1,7	
S'il y a une grève à la SNCB, il doit y avoir un service minimum	90,6	92,7	2,1	
Une mère doit pouvoir faire adopter son enfant tout en conservant son anonymat	67,3	65,1	2,2	
Les autorités doivent plus encourager fiscalement l'épargne-pension	82,8	85,6	2,8	
Les voitures de société doivent être taxées plus fortement	52,7	49,7	3,0	
Toutes les armes nucléaires stockées sur le territoire belge doivent être enlevées	65,2	68,8	3,6	
Les parlementaires ne peuvent pas être en même temps bourgmestres	76,7	72,9	3,8	
Les écoles doivent offrir des repas halal à leurs élèves musulmans	33,3	29,2	4,1	
Les plus grandes fortunes doivent être plus imposées	81,5	76,7	4,8	
Les dépenses du fédéral ne peuvent pas augmenter au cours des prochaines années	81,5	86,8	5,3	B (intermédiaire)
Les gens qui investissent leur argent plutôt que de l'épargner doivent être récompensés fiscalement	71,2	65,6	5,6	
Un demandeur d'asile qui est arrivé en Belgique en tant que mineur ne peut plus être renvoyé	49,0	43,0	6,0	
Il faut s'attaquer plus fortement au téléchargement illégal	47,9	54,4	6,5	
Tous les condamnés doivent purger la totalité de leur peine de prison	70,9	77,8	6,9	
Le président de la Commission européenne doit être élu directement par les Européens	78,4	71,5	6,9	
Les jeunes doivent pouvoir voter à partir de 16 ans	13,8	21,6	7,8	
L'Europe doit pouvoir lever des impôts elle-même, qui remplacent les impôts nationaux	29,1	37,0	7,9	
Le fédéral doit vendre ses actions dans Belgacom	35,6	45,2	9,6	
La vitesse maximale sur le ring de Bruxelles doit être diminuée à 100km/h	64,7	55,0	9,7	
Les personnes recevant le revenu d'intégration sociale (Minimex) doivent pouvoir être obligées d'effectuer des travaux d'intérêt général	71,9	82,2	10,3	C (distante)
Il doit être légalement interdit aux parents de frapper leurs enfants	59,2	48,8	10,4	
La Flandre doit devenir indépendante	10,6	21,4	10,8	
Celui qui n'a encore jamais travaillé ne peut pas recevoir des indemnités de chômage	37,5	50,9	13,4	
En cas d'alerte à la pollution de l'air, les limitations d'utilisation des voitures doivent être renforcées	78,2	64,8	13,4	
L'âge minimum pour les sanctions administratives communales doit être supérieur à l'âge actuel de 14 ans	43,5	58,2	14,7	
Le droit de grève ne peut pas être limité	49,7	64,5	14,8	
La Belgique doit accepter les immigrés hors Union européenne pour combler les manques sur le marché du travail	22,8	39,7	16,9	
Les mères porteuses doivent être autorisées pour les couples homosexuels	49,5	70,9	21,4	
Les salaires doivent être gelés s'ils augmentent plus vite que dans les pays voisins	24,5	48,7	24,2	

3.2. EXISTE-T-IL ENCORE DES FAMILLES POLITIQUES ?

Depuis les années 1970, à de très rares exceptions près (dont le PTB-PVDA), il n'existe plus de partis unitaires en Belgique. La plupart des analystes s'accordent sur le fait qu'il existe aujourd'hui deux systèmes de partis assez largement distincts²³ : l'un francophone et l'autre flamand²⁴. Mais existe-t-il encore des familles politiques rassemblant des partis frères des deux côtés de la frontière linguistique ? Ou ces familles tendent-elles à disparaître, en particulier parce que les carrières politiques des dirigeants de ces partis se déploient de plus en plus de manière séparée, dans les espaces régionaux ou communautaires respectifs ?

Pour répondre à cette question, nous avons utilisé les réponses fournies par les partis politiques aux 262 propositions du Test électoral. Toutes ces propositions ne se sont évidemment pas retrouvées dans les différents tests accessibles en ligne, et cela principalement pour trois raisons. La première et la plus pragmatique est que nous ne pouvions avoir un trop grand nombre de propositions dans un tel test. Nous avons donc dû sélectionner, sur la base des réponses des partis, les propositions qui s'y trouveraient. Cela constitue un deuxième élément de réponse : une proposition qui ne discrimine pas les partis est nettement moins intéressante à conserver. En effet, si tous les partis ont fourni la même réponse à une proposition (« d'accord » ou « pas d'accord »), elle a très probablement été éjectée du Test, dans la mesure où elle ne permettait pas de positionner les électeurs dans le paysage partisan. La troisième et dernière raison est que nous avons dû supprimer certaines propositions qui, bien qu'étant intéressantes, recouvraient des enjeux déjà abordés par le biais d'autres propositions. En effet, nous avons dû assurer une bonne répartition du nombre de propositions pour chaque domaine d'enjeux.

Pour effectuer les analyses ci-après, nous avons donc sélectionné les propositions qui discriminent les partis francophones ou flamands. En outre, nous nous sommes limités aux propositions correspondant aux niveaux européen, fédéral et régional bruxellois, puisqu'elles sont comparables de part et d'autre de la frontière linguistique. Nous avons donc exclu les propositions typiquement wallonnes ou flamandes. Au final, le sous-échantillon est constitué de 124 propositions, qui permettent de comparer les profils idéologiques des partis politiques en Belgique. Nous avons ensuite comparé les réponses des différents partis et comptabilisé le nombre de propositions auxquelles deux partis ont donné la même réponse. Les résultats, présentés dans le tableau 16, correspondent donc aux pourcentages de réponses communes entre deux partis. Par exemple, en lisant le tableau de gauche à droite : le CDH présente 69 % de proximité avec Écolo, 77 % avec le MR, 73 % avec le PS, etc. Nous avons également mis en évidence (en grisé) les pourcentages de proximité entre les deux partis de la même famille : respectivement (du haut vers le bas) les chrétiens-démocrates/démocrates-humanistes, les écologistes, les libéraux, les socialistes et les partis ethno-régionalistes (FDF et N-VA).

²³ Cf. K. DESCHOUWER, *The Politics of Belgium. Governing a Divided Society*, 2^e éd., New York-Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012.

²⁴ Il faut également considérer la Communauté germanophone (qui n'est pas examinée ici).

Tableau 16. Proximité/distance des partis sur 124 propositions sélectionnées

	CDH	Écolo	MR	PS	FDF	CD&V	Groen	Open VLD	SP.A	N-VA
CDH		69 %	77 %	73 %	75 %	58 %	60 %	59 %	69 %	58 %
Écolo	69 %		60 %	76 %	66 %	54 %	76 %	45 %	68 %	40 %
MR	77 %	60 %		65 %	66 %	60 %	52 %	66 %	55 %	59 %
PS	73 %	76 %	65 %		65 %	64 %	73 %	55 %	69 %	46 %
FDF	75 %	66 %	66 %	65 %		56 %	61 %	53 %	65 %	51 %
CD&V	58 %	54 %	60 %	64 %	56 %		64 %	60 %	65 %	68 %
Groen	60 %	76 %	52 %	73 %	61 %	64 %		53 %	77 %	46 %
Open VLD	59 %	45 %	66 %	55 %	53 %	60 %	53 %		50 %	67 %
SP.A	69 %	68 %	55 %	69 %	65 %	65 %	77 %	50 %		52 %
N-VA	58 %	40 %	59 %	46 %	51 %	68 %	46 %	67 %	52 %	

On observe tout d'abord que les deux partis les plus proches au sein de la même famille sont les écologistes (76 %). Cela est peu surprenant, puisqu'Écolo et Groen forment un groupe parlementaire commun à la Chambre des représentants et, d'une manière plus générale, entretiennent des liens assez étroits. Cependant, il faut aussi noter qu'Écolo est aussi proche du PS que de Groen (76 %) et que Groen est très légèrement plus proche du SP.A que d'Écolo (77 %).

À l'inverse, la proximité est nettement plus faible entre le CDH et le CD&V (58 %), ce qui est également logique si l'on considère l'évolution du positionnement du CDH vers le centre-gauche et de celui du CD&V vers la droite, et le fait que les deux partis se sont également distanciés assez fortement, ces dix dernières années, sur les questions institutionnelles. Néanmoins ces deux partis continuent de converger sur les questions éthiques. Quoi qu'il en soit, le CDH n'est plus le parti francophone le plus proche du CD&V : le PS (64 %) et le MR (60 %) sont à présent plus proches de ce dernier. De même, le CD&V n'est plus le parti flamand le plus proche du CDH : le SP.A (69 %), Groen (60 %) et l'Open VLD (59 %) sont désormais plus proches de ce dernier, et la N-VA (58 %) l'est tout autant.

Il est par contre assez logique que la N-VA et les FDF soient relativement distants. On pourrait s'étonner qu'ils sont malgré tout proches à 51 %, mais cela est surtout dû à une relative convergence sur une série de propositions socio-économiques.

Le PS et le SP.A restent relativement proches (69 %). Cependant, le PS est nettement plus proche d'Écolo, du CDH et de Groen que du SP.A. (respectivement 76 %, 73 % et 73 %). De même, le SP.A est plus proche encore de Groen (77 %), et tout aussi proche du CDH (69 %) et d'Écolo (68 %).

Quant au MR et à l'Open VLD, ils sont légèrement moins proches que ne le sont les partis socialistes mais davantage que ne le sont les partis de tradition chrétienne : 66 %. Le MR est bien le parti francophone le plus proche de l'Open VLD, mais ce dernier est tout aussi proche de la N-VA (67 %). De même, l'Open VLD est bien le parti flamand le plus proche du MR, mais celui-ci est tout aussi proche des FDF et du PS (respectivement 66 % et 65 %), et même davantage du CDH (77 %).

Au final, si la logique des familles subsiste dans une certaine mesure en termes de proximité programmatique, elle est à présent assez brouillée. Le constat le plus notable

est que les deux partis qui, historiquement, ont longtemps joué un rôle de pivot (l'ex-PSC et l'ex-CVP, actuels CDH et CD&V) se sont considérablement distancés. Plus généralement, on peut considérer que la structuration en familles partisanes n'est plus prioritaire, puisqu'il n'existe plus de situation dans laquelle un parti donné serait clairement et nettement plus proche de son parti frère que de tout autre parti.

3.3. DES COALITIONS IDÉOLOGIQUEMENT « NATURELLES » ?

La formation des coalitions est une question classique de science politique mais également un grand objet de débat dans le commentaire politique. Certaines coalitions seraient-elles plus « naturelles » ou « logiques » que d'autres ?

Dans les théories des coalitions, on retrouve une proposition centrale : celle de la coalition minimale gagnante (*minimum winning coalition*). Exprimée en des termes simples, son idée est la suivante : les partis qui négocient en vue de former une coalition (et en particulier le plus grand parti, qui est souvent à la manœuvre) ont intérêt à trouver une formule comprenant, d'une part, le moins grand nombre de partis possible²⁵ et, d'autre part, le moins grand nombre de sièges possible tout en s'assurant une majorité parlementaire suffisamment confortable²⁶. Dans ces mêmes théories, on retrouve une autre proposition : celle de la *minimum distance coalition* : le parti leader de la négociation va, si possible, privilégier la formation d'une coalition avec le ou les parti(s) le(s) plus idéologiquement proche(s) de lui.

Ces processus se retrouvent-ils dans la formation des coalitions wallonne, bruxelloise et flamande après les élections du 25 mai 2014 ? Pour répondre à cette question, nous avons également utilisé les réponses des partis aux propositions du Test électoral. Nous avons, pour chacune de ces majorités, comparé les réponses des différents partis aux propositions. Pour ce faire, nous avons établi une liste des coalitions minimales gagnantes pour chaque entité²⁷. Nous nous sommes volontairement limités à ces trois coalitions pour deux raisons²⁸. La première est que, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la coalition fédérale n'est pas encore établie. La deuxième est que, pour le niveau fédéral, le nombre de coalitions minimales gagnantes est bien plus élevé et qu'il semble qu'il y ait des changements en cours dans la tradition des formations de coalitions. En effet, à ce jour, une coalition minoritaire du côté francophone semble s'installer. Il serait donc difficile de lister toutes les coalitions minimales gagnantes, tant les habitudes semblent évoluer en ce domaine.

²⁵ Par exemple, si le parti leader de la négociation a le choix entre une coalition entre deux ou trois partis, il privilégiera celle avec deux partis car elle est moins coûteuse pour lui en termes de négociation et de portefeuilles à partager.

²⁶ Par exemple, si un parlement compte 100 sièges, que le parti A dispose de 40 sièges, le parti B de 15 sièges et le parti C de 25 sièges, le parti A préférera former une coalition avec le parti B (40 + 15 = 55 sièges) qu'avec le parti C (40 + 25 = 65 sièges).

²⁷ Nous avons tenu compte du fait que, pour la Région de Bruxelles-Capitale, une majorité doit exister dans chaque groupe linguistique (une majorité francophone et une majorité néerlandophone).

²⁸ Nous n'analysons pas ici le cas des Communautés française et germanophone.

Afin d'évaluer la proximité idéologique des coalitions régionales possibles (en termes arithmétiques), nous avons repris les réponses données par les partis politiques aux propositions relevant d'un niveau de pouvoir régional (soit respectivement 56 propositions en Wallonie, 57 en Flandre et 53 en Région de Bruxelles-Capitale). Nous avons ensuite compté le nombre de propositions sur lesquelles l'ensemble des partenaires de la coalition ont fourni la même réponse. En divisant cette somme par le nombre total de propositions, nous obtenons des pourcentages de proximité pour chaque coalition potentielle. Bien évidemment, nous n'avons dressé la liste des coalitions minimales gagnantes qu'en considérant les partis repris dans le Test électoral. Nous n'avons donc pas inclus les éventuelles coalitions possibles comprenant le Parti populaire et le PTB-GO! du côté francophone, ou l'Union des francophones du côté flamand. De même, nous n'avons pas inclus le Vlaams Belang du côté flamand, étant donné la stratégie du cordon sanitaire menée jusqu'à présent par les autres partis.

La liste des pourcentages de proximité se trouve dans les tableaux 17 à 20. Chacun de ces tableaux est ordonné par ordre décroissant de proximité idéologique des coalitions potentielles. La coalition qui a été effectivement formée est mise en évidence en grisé.

Tableau 17. Coalitions minimales possibles en Wallonie

	Proximité idéologique		Nombre de sièges au Parlement wallon
	Nombre de propositions communes	en %	
PS/CDH	44/56	78,6	43/75
PS/MR	36/56	64,3	55/75
MR/CDH/Écolo	31/56	55,4	42/75

En ce qui concerne la Wallonie, on observe tout d'abord qu'il n'y a que trois coalitions minimales gagnantes, ce qui limite donc les alternatives pour le parti étant à la manœuvre (en l'occurrence, le PS). Ensuite, la majorité qui a été effectivement formée est celle qui assure la proximité idéologique la plus élevée entre les deux partenaires. En outre, cette majorité est relativement confortable en nombre de sièges, et constitue le prolongement partiel d'une coalition sortante (sans Écolo, qui, par ailleurs, n'était pas demandeur). Pour ces différentes raisons, la coalition PS/CDH apparaît fort logique.

Tableau 18. Coalitions possibles en Flandre

	Proximité idéologique		Nombre de sièges au Parlement flamand
	Nombre de propositions communes	en %	
N-VA/CD&V	38/57	66,7	70/124
N-VA/CD&V/Open VLD	26/57	45,6	89/124
CD&V/Open VLD/SP.A	20/57	35,1	64/124
N-VA/Open VLD/Groen	17/57	29,8	72/124
N-VA/Open VLD/SP.A	16/57	28,1	80/124
N-VA/SP.A/Groen	4/57	7,0	71/124

La configuration en Flandre diffère assez fortement. D'emblée, on note le nombre plus élevé de combinaisons possibles. On constate également que la coalition formée en fin de compte inclut l'Open VLD, qui n'est pas numériquement indispensable ; contrairement

au cas wallon, il ne s'agit donc pas d'une coalition minimale gagnante. Cependant elle apparaît assez congruente idéologiquement (et en tout cas nettement plus congruente que toutes les combinaisons qui auraient inclus le SP.A et/ou Groen). Certes, dans un contexte confédéral, la coalition N-VA/CD&V se serait sans doute imposée, d'autant plus qu'elle est encore plus idéologiquement homogène. Mais il est évident que la formation du gouvernement fédéral a imposé l'inclusion de l'Open VLD. Au final, cette coalition à trois partis de droite (ou centre-droite, dans le cas du CD&V) est d'autant plus logique qu'aucune majorité de gauche ou de centre-gauche n'aurait été mathématiquement possible.

Tableau 19. Coalitions minimales possibles en Région de Bruxelles-Capitale : groupe linguistique français

	Proximité idéologique		Nombre de sièges francophones au Parlement bruxellois
	Nombre de propositions communes	en %	
PS/MR	37/53	69,8	39/72
MR/FDF/CDH	35/53	66,0	39/72
PS/FDF/CDH	33/53	62,3	42/72
PS/CDH/Écolo	30/53	56,6	38/72
PS/FDF/Écolo	26/53	49,1	41/72
MR/FDF/Écolo	24/53	45,3	38/72

Dans le contexte bruxellois francophone, le nombre de combinaisons potentielles apparaît également assez élevé. La coalition qui s'est formée en fin de compte apparaît assez logique pour au moins trois raisons. *Primo*, le PS étant à la manœuvre (en tant que plus grand parti) et ayant d'abord annoncé la coalition wallonne (PS/CDH), il est logique qu'il prolonge également une coalition avec le CDH à Bruxelles. *Secundo*, la reconduction de la majorité sortante (PS/CDH/Écolo) aurait été arithmétiquement possible, mais Écolo était perdant et non demandeur. *Tertio*, dans ces circonstances, le choix des FDF comme troisième partenaire est celui qui, du point de vue du PS, assure la meilleure proximité idéologique tout en évitant le MR.

Tableau 20. Coalitions minimales possibles en Région de Bruxelles-Capitale : groupe linguistique néerlandais

	Proximité idéologique		Nombre de sièges néerlandophones au Parlement bruxellois
	Nombre de propositions communes	en %	
Open VLD/N-VA/CD&V	32/53	60,4	10/17
SP.A/Groen/N-VA	28/53	52,8	9/17
Open VLD/Groen/CD&V	26/53	49,1	10/17
Open VLD/SP.A/Groen	25/53	47,2	11/17
Open VLD/Groen/N-VA	24/53	45,3	11/17
Open VLD/SP.A/CD&V	24/53	45,3	10/17
Open VLD/SP.A/N-VA	23/53	43,4	11/17

Du côté bruxellois néerlandophone, l'élément le plus marquant est que la N-VA a été écartée, alors qu'elle figurait en principe parmi les deux combinaisons minimales gagnantes les plus congruentes idéologiquement. La coalition qui s'est dégagée *in fine* reste néanmoins

relativement logique, car il est probable que les partenaires francophones auraient opposé un veto à l'arrivée de la N-VA au pouvoir à Bruxelles. Par ailleurs, la majorité ainsi formée constitue partiellement la reconduction d'une majorité qui a relativement bien fonctionné (sans Groen, qui n'est plus indispensable, mais avec le SP.A). Enfin, le profil relativement libéral-social et assez consensuel de Guy Vanhengel (chef de file de l'Open VLD bruxellois) a également joué en défaveur d'une option incluant la N-VA.

Si l'on considère chacune de ces quatre coalitions formées, on peut conclure qu'aucune d'entre elles n'est « contre-nature », mais que seule la coalition wallonne (PS/CDH) assure une combinaison qui soit à la fois minimale gagnante et la plus congruente idéologiquement.

3.4. CONCLUSION

Ces premières analyses (qui appellent des analyses plus approfondies) nous permettent de mettre le doigt sur au moins trois éléments-clés de la complexité de l'équation politique belge. En premier lieu, les opinions publiques au Sud et au Nord ne sont pas systématiquement divergentes, mais elles divergent effectivement sur certaines questions-clés qui peuvent être mobilisées, en situation de tension communautaire, par tel ou tel parti du Sud ou du Nord du pays. Ensuite, les familles politiques – ou certaines d'entre elles – existent encore dans une certaine mesure, mais elles ne jouent plus un rôle structurant et (éventuellement) modérateur. Enfin, même si chacune des coalitions régionales formées en 2014 est somme toute relativement logique, les configurations apparaissent différentes dans chacun des cas. Si des symétries subsistent en termes de composition partisane, elles ne sont que partielles.

La diversité des équations politiques régionales a été clairement actée après le 25 mai 2014. Cela rendra vraisemblablement plus laborieuses les concertations et négociations entre les différents exécutifs (y compris le futur gouvernement fédéral) durant les prochaines années.

Derniers numéros parus

- 2223-2224 Les résultats des élections régionales et communautaires du 25 mai 2014
Pierre Blaise, Vaïa Demertzis, Jean Faniel, Cédric Istasse et John Pitseys
- 2221-2222 Les résultats des élections européennes de mai 2014
dans les États membres
Thierry Coosemans
- 2219-2220 Le Sénat et ses réformes successives
Caroline Sägesser et Cédric Istasse
- 2217-2218 Les historiens belges et la construction européenne (1944-1956)
Els Witte
- 2215-2216 La préparation des élections fédérales et européennes
du 25 mai 2014
Pierre Blaise, Vaïa Demertzis, Jean Faniel et John Pitseys
- 2213-2214 La préparation des élections régionales et communautaires
du 25 mai 2014
Pierre Blaise, Vaïa Demertzis, Jean Faniel et John Pitseys
- 2211-2212 Élire le Parlement européen
Vaïa Demertzis
- 2210 Le tronc commun dans l'enseignement secondaire
Dominique Grootaers
- 2208-2209 Grèves et conflictualité sociale en 2013
Iannis Gracos
- 2206-2207 Les partis sans représentation parlementaire fédérale
Julien Dohet, Jean Faniel, Serge Govaert, Cédric Istasse,
Jean-Paul Nassaux et Paul Wynants
- 2204-2205 Les résultats des élections communales du 14 octobre 2012
en Wallonie
Jean Faniel

CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SOCIO-POLITIQUES

CRISP

Fondateur : Jules Gérard-Libois

Président : Vincent de Coorebyter

Équipe de recherche :

Étienne Arcq, Pierre Blaise (*secrétaire général*), Fabienne Collard, Vaïa Demertzis, Jean Faniel (*directeur général*), Christophe Goethals (*coordinateur du secteur Économie*), Cédric Istasse, John Pitseys, Marcus Wunderle

Conseil d'administration :

Louise-Marie Bataille, Jacques Brassinne de La Buissière (*vice-président honoraire*), Vincent de Coorebyter (*président*), Francis Delpérée, Hugues Dumont, Éric Geerkens, Nadine Gouzée, Serge Govaert, Laura Iker, Patrick Lefèvre, Roland Michel (*administrateur délégué*), Michel Molitor (*vice-président*), Solveig Pahud, Pierre Reman, Robert Tollet (*vice-président*), Els Witte, Paul Wynants